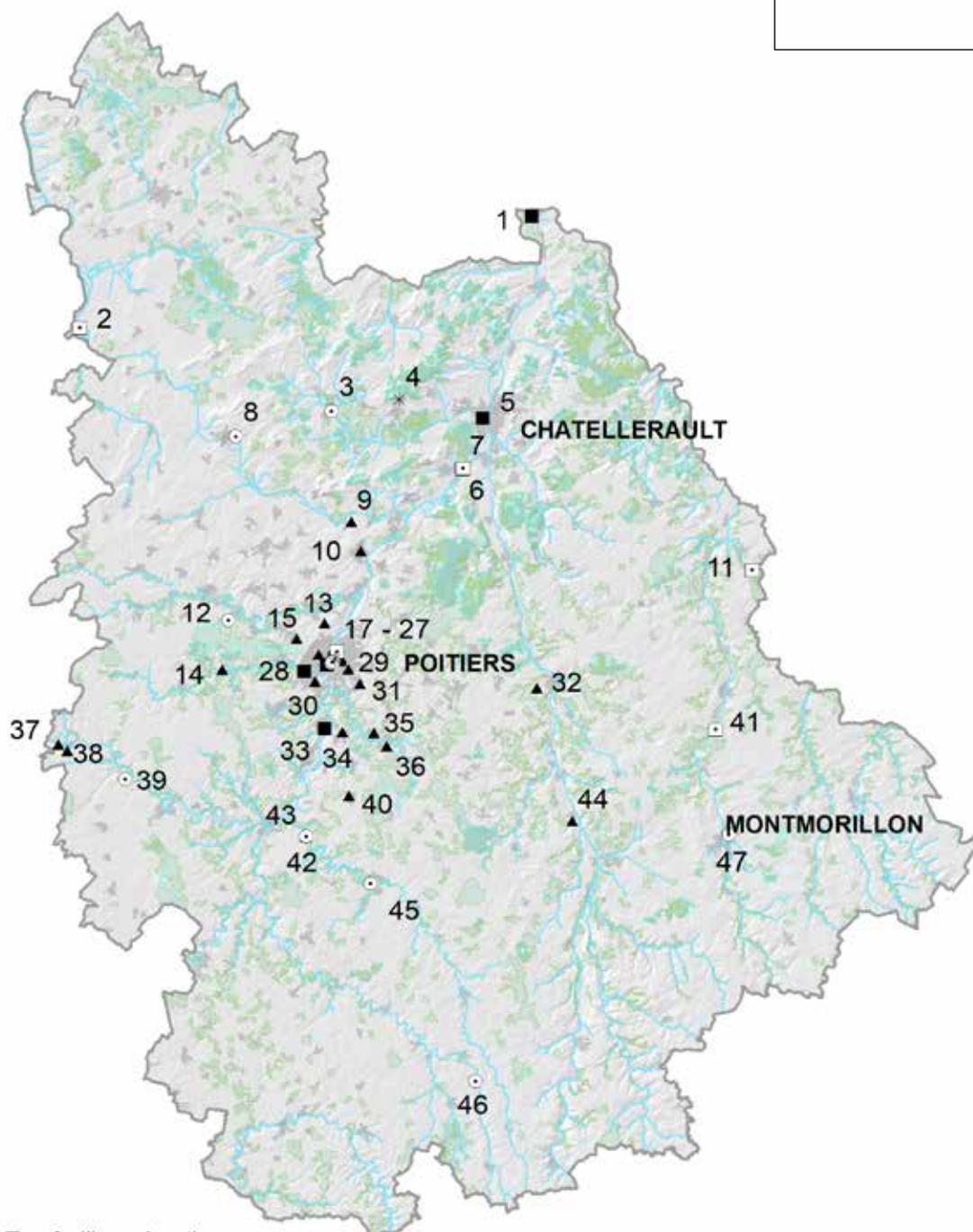


NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



- fouilles préventives
- ◻ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ◉ prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
207306	ANTIGNY	Grotte du Taillis des Coteaux	PRIMAULT Jérôme	MCC	FPR	41	356
207411	BÉRUGES	Les Cours	CONNET Nelly	INRAP	OPD	14	356
	CHÂTEAU-LARCHER	Théâtre de verdure	MARTINS David	INRAP	OPD	42	358
207254	CHÂTEAU-LARCHER	Impasse du Vieux Château	VANEXEM Amélie	ETU	PRT	43	358
207300	CHÂTELLERAULT	Rue du Collège	GERARDIN Cédric	EP	FP	5	360
207443	CIVAUX	Sous le Peu	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	44	362
207294	GENÇAY	Le Château	ARMAND Clément	ETU	PRT	45	362
207260	JARDRES	Rue de Bretigny	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	32	362
207321	JAUNAY-MARIGNY	Rue de la Fanfardière	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	9	363
207267	JAUNAY-MARIGNY	3 bis rue de Poitiers	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	10	363
207394	JAZENEUIL	Maison du XVe siècle	BELLIARD Christophe	COL	SD	39	363
207437	LENCLÔTRE	Ancien couvent des Hommes	MAROT Emeline	EP	SD	3	364
206975	LIGUGÉ	Centre bourg	MARTINEAU Anne-Sophie	EP	FP	33	366
207299	MIREBEAU	L'ancien Château	FRANCESCHI Samuel	ETU	PRT	8	366
207046	MONCONTOUR	Le Château	THOMAS Hugo	ETU	FPR	2	366
207318	NAINTRÉ	Les Berthons, Le Clain	CAYRE Morgane	EP	FPR	6	367
207319	NAINTRÉ	Les Berthons	NICOT Brice	EP	FPR	7	368
207226	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	Rue de la Croix de la Garde	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	35	368
207220	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	La Vallée Mathée	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	36	369
207265	POITIERS	29 rue Georges Servant	BILLY Benoît	INRAP	OPD	20	369
207243	POITIERS	Rue de la Mileterie	CONNET Nelly	INRAP	OPD	31	369
207244	POITIERS	Rue Serge Rouault	CONNET Nelly	INRAP	OPD	30	370
207334	POITIERS	8 rue Saint-Maixent	GERBER Frédéric	INRAP	OPD	22	370
207371	POITIERS	8 place de la cathédrale	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	23	371
207386	POITIERS	ZAC Alienor d'Aquitaine, République IV	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	13	371
207343	POITIERS	Quartier Le Puloch	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	16	372
207404	POITIERS	25 rue des Carmes	MARTINS David	INRAP	OPD	21	373
207264	POITIERS	193-203 rue du Faubourg du Pont-Neuf et 18 rue du Petit Tour	MARTINS David	INRAP	OPD	29	373
207101	POITIERS	Jardin des Droits de l'Homme	BILLY Benoît	INRAP	FP	18	374
206888	POITIERS	Hôtel d'Estissac	BOISSERIE Florence	EP	FP	27	376
207090	POITIERS	Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf - Phase 2	PAULIEN Elsa	EP	MH	17	378
207395	POITIERS	8 rue Jean Alexandre	BELLIARD Christophe	COL	SD	26	378
207302	POITIERS	Prospection thématique subaquatique sur les rivières	GORIN Camille	ETU	PRT	24	378
207395	POITIERS	Inventaire et étude d'éléments lapidaire antiques	GUERRAUD Alexis	ETU	PRT	25	379
207291	POITIERS	Le Palais de Poitiers et ses abords	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	19	379
207184	PORT-DE-PILES	Bois du Sapin et remise du Quart	LETROSNE Harold	EP	FP	1	379
207328	QUINÇAY	La Grande Roche de la Prémarie	SORESSI Marie	UNIV	SD	12	381
207059	SAINT-MARTIN-L'ARS	L'Abbaye Notre-Dame de La Réau	DUPUIS Alice	ETU	PRT	46	381
207320	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	Pied Griffé	MORLEGHEM Daniel	BEN	FPR	11	382
207347	SANXAY	Saugé	CONNET Nelly	INRAP	OPD	38	383
207263	SANXAY	Bâtiment d'accueil sur le site gallo-romain	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	37	383
207301	SCORBÉ-CLAIRVAUX	Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIe s.)	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	4	384
207385	SMARVES	Rue des Quatre Assiettes et rue de la Clorine	CONNET Nelly	INRAP	OPD	34	384
207410	VILLEDIEU-DU-CLAIN (LA)	Place de la mairie	MARTINS David	INRAP	OPD	40	384
207204	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Pouzioux-La Jarrie, giratoire RD12	CONNET Nelly	INRAP	OPD	15	386
207322	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Rue du Moulin	GUILLOTEAU Eric	EP	FP	28	386

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

**ANTIGNY
Grotte du Taillis des Coteaux**

L'année 2020 devait marquer la vingtième campagne de terrain dans la grotte du Taillis des Coteaux, mais aussi la première année d'une nouvelle campagne triennale de recherche (2022 / 2022) centrée sur l'exploration de la séquence anté-DMG (AG/EG-VI et VII) du site. Cependant, les conditions sanitaires n'ont pas permis de tenir comme prévu cette campagne de fouille estivale, remplacée, en accord avec le service régional de l'archéologie, par un chantier des collections.

L'objectif de ce chantier des collections était de mettre aux normes actuelles le conditionnement des collections magdaléniennes du Taillis des Coteaux, de contrôler l'inventaire général du mobilier et d'indexer la documentation numérique. Ce chantier s'est déroulé dans les locaux du CCE de Poitiers du 15 juillet au 15 novembre 2020 avec l'aide ponctuelle de quatre étudiants bénévoles (cf fig.). En raison des conditions sanitaires automnales, l'opération a dû être écourtée de trois semaines. Au final, un peu plus de 80% des 40 000 pièces coordonnées et lots de prélèvements ont pu être traités, permettant de regrouper les collections dans une centaine de bacs de conditionnement (sur les 180 bacs initiaux). L'inventaire général des collections ainsi que toute la documentation numérique ont pu être contrôlés et indexés, à l'exception de la numérotation des bacs et des sacs de conditionnement, opération prévue en fin de mission.

En parallèle, nous avons poursuivi notre programme d'analyses, plus particulièrement centré cette année sur la datation absolue des différents épisodes du Magdalénien inférieur conservés dans la séquence externe (AG-III) de la grotte. Ainsi, 8 nouveaux échantillons ont été étudiés, dont 4 bénéficiant d'un pré-traitement par ultrafiltration. Les résultats confortent la durée du Magdalénien inférieur (entre 17 700 et 16 700 uncal. BP) et précise le rythme des changements techniques internes à ce techno-complexe.

Primault Jérôme



ANTIGNY, Grotte du Taillis des Coteaux :
Le chantier des collections du Taillis des Coteaux (cliché : J. Primault).

Antiquité

**BÉRUGES
Les Cours**

Le diagnostic réalisé à Béruges au lieu-dit Les Cours a permis la découverte d'une nécropole antique à incinération dont les premiers éléments permettent de proposer le fonctionnement entre la seconde moitié du 1er siècle av. et le milieu du deuxième siècle ap. J.-C. Cette nécropole se compose d'un enclos quadrangulaire de 18,5 m de largeur interne avec un

espace de crémation intérieur et des incinérations en périphérie de l'enclos, principalement sur son flanc ouest (cf. fig.).

Malgré une conservation relativement médiocre des incinérations en raison principalement de leur très faible enfouissement, cet ensemble funéraire du début du Haut Empire n'en est pas moins exceptionnel

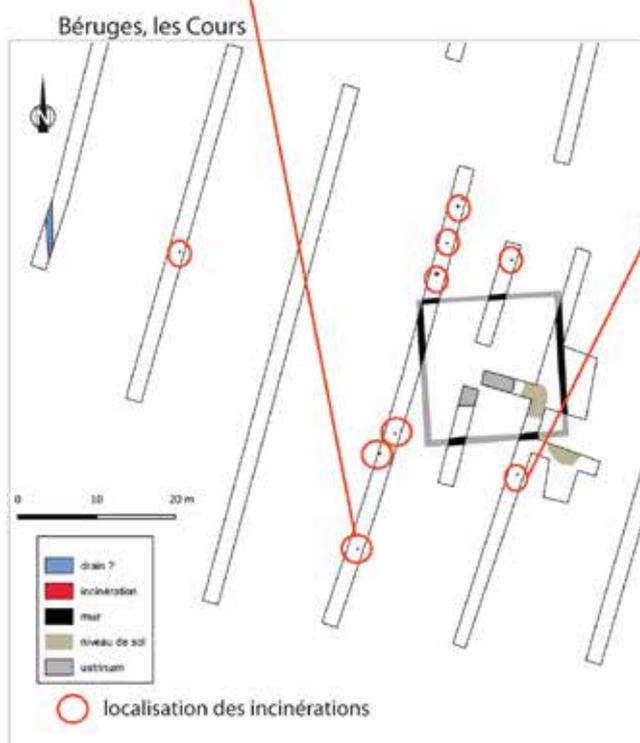
à l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charentes. Il s'agit en effet à ce jour de l'une des rares nécropoles de ce type associant des incinérations à un enclos maçonné contenant un probable ustrinum.

Située à 800 m du site antique de Béruges, la question d'une nécropole liée à l'agglomération est sérieusement à envisager, même si l'hypothèse d'une zone funéraire associée à un grand domaine foncier antique doit également être prise en compte. Rappelons que, pour l'instant, aucune nécropole de la période romaine n'est connue à Béruges et dans ses environs. La présence d'une vaste nécropole mérovingienne en relation avec l'occupation du bourg à 400 m plus à l'est,

au lieu-dit le Verger-Bonnet, installée à l'emplacement d'un possible sanctuaire antique, pourrait ainsi être dans la continuité de la nécropole des Cours (Bertrand *et al.*, 2008).

Connet Nelly, Maguer Patrick, Guitton David,
Farago-Szekeres Bernard, Lemaitre Séverine et
Véquaud Brigitte

- Bertrand et al, 2008
- Bertrand I. Coord., Chabanne J.-P. et Vidonne-Lebrun S. : 30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86), Association les Amis de Béruges, éd. Association des publications chauvinoises, Cahier n° 36, 2008, 237 p.



BÉRUGES, Les Cours : plan des vestiges de la nécropole, vue aérienne de l'enclos, et exemple de deux urnes en verre (vue drone D. Martins, Inrap).

CHÂTEAU-LARCHER

Théâtre de verdure

Un projet de réalisation de théâtre de verdure sur la parcelle en contrebas de l'église Notre-Dame conduisit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'opération, dont la prescription portait sur une surface de 2 000 m², fut réalisée entre le 17 février et le 19 février 2020.

Quatre tranchées furent réalisées pendant ce diagnostic. Elles n'ont pas permis de reconnaître de vestiges archéologiques. Des observations de terrain, sous formes de logs, donnent un profil stratigraphique général de la parcelle sondée.

Martins David



CHÂTEAU-LARCHER, Théâtre de verdure :
vue aérienne des tranchées de diagnostic (cliché : D. Martins)

Moyen Âge,
Moderne

CHÂTEAU-LARCHER

Impasse du Vieux château

Château-Larcher est une commune située à vingt-cinq kilomètres au sud de Poitiers et à quelques kilomètres à l'est de Vivonne. Situé dans le méandre de la Clouère, un affluent du Clain, le castrum domine le bourg sur un promontoire rocheux calcaire depuis le IXe siècle, période des premières sources écrites connues sur le château. Le village est localisé le long de la route départementale 88 menant de Poitiers à Civray.

Le site castral suscite un intérêt scientifique depuis le début du XIXe siècle. L'abbé Alexandre Bénon-Drochon, érudit local, compile un vaste ensemble documentaire sur l'histoire du château et de ses environs dans une monographie en 1875 (Benon-Drochon, 1875). De nombreux possesseurs se sont succédés depuis le milieu du IXe siècle jusqu'à la Révolution française où le château est vendu comme carrière de pierre. Sur cette longue période d'occupation du site, certains possesseurs sont mentionnés dans les sources écrites comme Achard, au Xe siècle, qui est le nom donné au site, les vicomtes de Châtellerauld du XIe au milieu du XIIe siècle avant qu'Hugues IX le Brun apparait en tant que seigneur en 1196. Les Lusignan possèdent le château jusqu'à la fin du XIIIe siècle. A partir de cette période il entre dans le giron du roi de France. Si le castrum est aux mains de riches alleutiers du IXe au Xe siècle, à partir du XIe siècle et ce jusqu'à son abandon à la fin du XVIIIe siècle, il ne fait plus parti des pôles élitaires majeurs du sud du Poitou. Il s'agissait plus probablement d'une place fortifiée intégrée dans un plus vaste réseau de fortifications afin de contrôler les territoires du Sud du Poitou. Au XVe siècle, les textes font état de reconstructions successives du château d'abord par Jeanne de Maillé

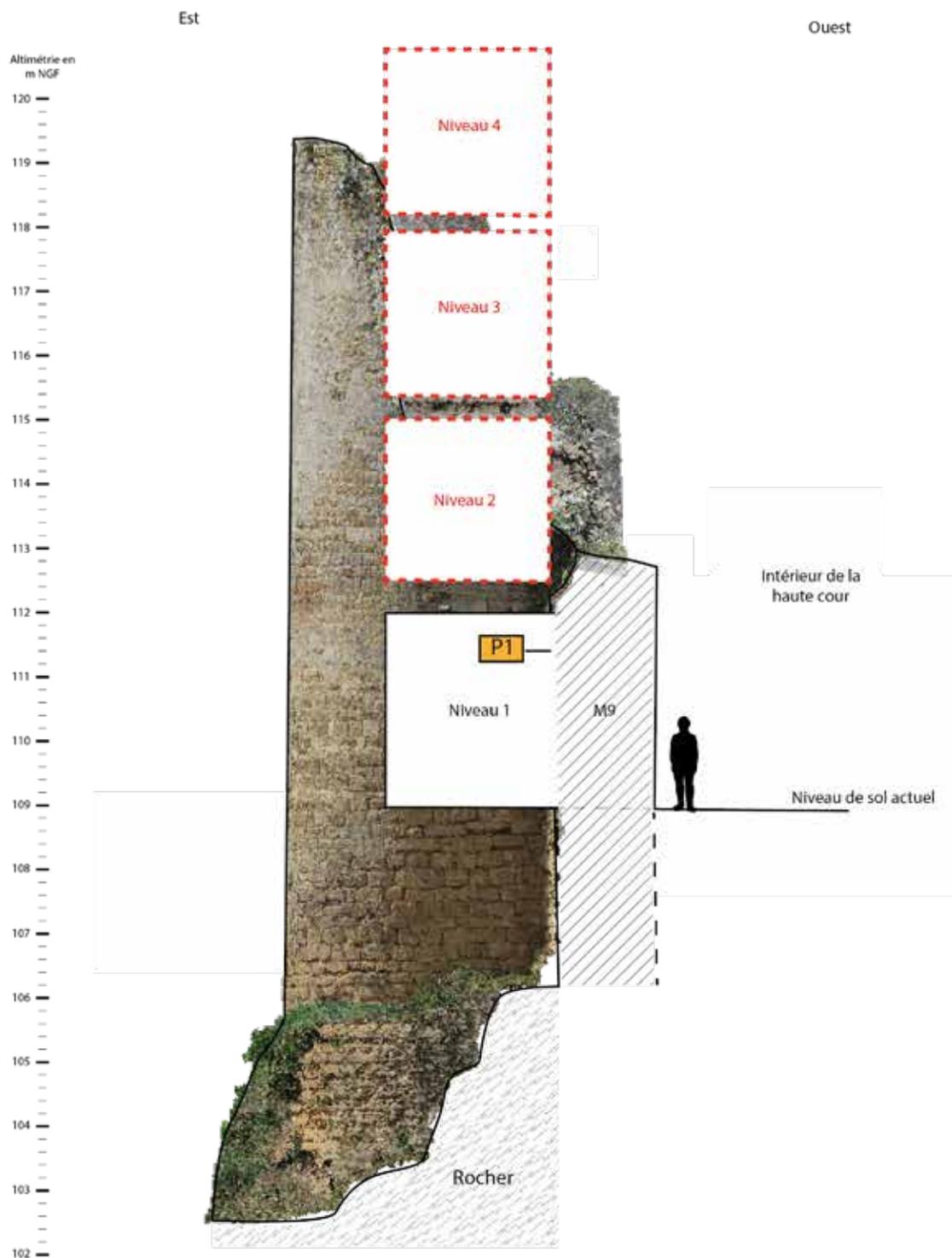
en 1450, puis par le seigneur Poncet de Rivière en 1478.

Les premières études exhaustives et descriptives du château débutent en 1989 avec le mémoire de Brigitte Véquaud portant sur l'église paroissiale (Véquaud, 1989). En 1992, Christophe Evrard décrit et analyse le châtelet d'entrée principal du château, toujours dans le cadre de travaux universitaires (Evrard, 1992). Puis, en 1997, Jeannie Beving propose pour la première fois une chronologie relative de l'ensemble castral à l'appui



CHÂTEAU-LARCHER, impasse du Vieux château, fig1 : Relevé numérique en 3D (SRA Bordeaux©). De gauche à droite, châtelet d'entrée (T8) la tour 7 et la courtine M9, vue depuis l'est.

Profil nord de T7



Relevé numérique : Olivier Bigot et David Gislard (SRA Bordeaux). Orthophotographie, infographie et DAO : Amélie Vanexem.

CHÂTEAU-LARCHER, impasse du Vieux château, fig2 : Profil nord de T7 (DAO : A. Vanexem).

d'une description très détaillée du château pour son mémoire de maîtrise (Beving, 1997). En 2019, la tour à éperon fait l'objet d'une étude de bâti complétée d'une étude documentaire pour des recherches en master (Vanexem, 2019).

La campagne de 2020 est la continuité de cette étude de bâti de la haute cour menée en 2019. Elle s'est attachée à analyser l'ensemble construit que forment la courtine M9, la tour 7 et la tour 8 du châtelet d'entrée (cf fig.1). Ceci dans le but de comprendre l'évolution architecturale de cette partie du château. Il s'avère qu'au moins trois phases de construction ont été identifiées. Dans un premier temps, le plateau est mis en défense par la mise en place de la courtine M9 à l'est, de la tour à éperon au nord-est, de la tour 7 et du châtelet d'entrée à deux tours semi-circulaires (cf. fig. 1). La deuxième phase correspond à une réfection des éléments bâtis existants. Il s'agit de l'ajout d'un escalier en vis est également l'angle nord-est, qui permettait de desservir un ou plusieurs étages supérieurs, du reparalement de la tour 7 et de la tour 8 du châtelet d'entrée. On aménage une cheminée dans la tour 7 et des niveaux supérieurs sont construits. Les indices architecturaux ont permis de déceler minimum quatre niveaux de circulation à l'intérieur de la tour (cf. fig.2). Des latrines sont également installées entre la T7 et la T8 du châtelet d'entrée. Les sources susceptibles de contenir des informations sur ces nouveaux éléments,

correspondent aux documents de la deuxième moitié du XVe siècle cités plus haut. La haute cour devient un véritable lieu de résidence pour ses possesseurs. La datation par 14C de charbons de bois prélevés sur la tour 7, la cage d'escalier à vis et la tour 8, permettent de donner raison à ces sources textuelles. Enfin, la troisième phase de construction entraîne la perte progressive de l'aspect défensif et de l'abandon du site comme lieu de résidence. Les ouvertures, comme les fenêtres, sont bouchées. L'accès à la T7 se fait aujourd'hui par une nouvelle porte maçonnée (P1, cf. fig.2).

Vanexem Amélie

- Benoni-Drochon, 1875
- Benoni-Drochon A. : « Château-Larcher et ses seigneurs. Recherches historiques », Mémoires de la SAO, vol. 39, 1875, p. 65-563.
- Beving, 1997
- Beving J. : Le château de Château-Larcher, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Nadine Dieudonné-Glad, Poitiers : Université de Poitiers, 1997.
- Evrard, 1992
- Evrard C. : Les ouvrages d'entrée fortifiés des châteaux-forts, Mémoire de DEA sous la direction de Marie-Thérèse Camus et Pierre Durand, Université de Poitiers, 1992.
- Vanexem, 2019
- Vanexem A : Le château de Château-Larcher (86). Etude archéologique de la tour à éperon, rapport final d'opération, Poitiers, SRA, 2019.
- Véquaud, 1989
- Véquaud B. : L'église Notre-Dame et Saint-Cyprien de Château-Larcher, mémoire de maîtrise sous la direction de Marie-Thérèse Camus et Piotr Skubiszewski, Poitiers, 1989.

Moyen Âge,
Moderne

CHÂTELLERAULT Rue du Collège

Une fouille archéologique préventive réalisée entre le 10 février et le 17 mars 2020 a porté sur une superficie légèrement inférieure à 300 m², dans le parc de la maison de retraite La Musardine. L'instauration du premier confinement inscrit dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 le 17 mars 2020 a mis un terme précoce à la fouille, imputant les trois derniers jours d'intervention.

Un diagnostic archéologique mené par David Martins en 2019 (Martins, 2019) avait mis en lumière des restes de l'ancien collège de la ville ayant fait l'objet d'une monographie par Camille Pagé en 1902 (Pagé, 1902). Deux phases avaient alors été observées par l'entremise de 4 sondages. La fouille sédimentaire a par définition pu aller plus loin en collectant des données échelonnées depuis la période carolingienne à l'époque contemporaine. Doublée d'une étude documentaire, cette opération permet de mettre en correspondance plusieurs problématiques posées par le cahier des charges de la prescription. Ainsi nous en savons davantage aujourd'hui sur les processus d'implantation de l'établissement scolaire, sur l'occupation antérieure du secteur et sur l'évolution historique du proche quartier. Malgré des

vestiges frustes du fait de troncatures stratigraphiques importantes liées aux différents travaux que le secteur a vécu à travers l'histoire, et malgré des études encore en cours, il est possible à travers cette notice de présenter de manière fiable quelques résultats.

Historiquement, le quartier adjacent à l'église Saint-Romain a toujours été considéré comme un castrum en tant qu'entité traduite par l'association château-bourg. D'après nos recherches, nous lui préférons la définition d'enclos ecclésial, ce que le cadastre du XIXe siècle révèle assez bien. Le lotissement rayonne autour de l'église elle-même bornée par un négatif de fossé et/ou d'enceinte. Ce lotissement a dû prendre sa source au moins à parti du XIe siècle.

C'est en périphérie immédiate que l'emprise de la fouille qui nous concerne se situe, faisant partie de la paroisse de Saint-Romain. Si les textes nous enseignent que le collège a vu le jour à partir de 1467, et qu'un « logis des écoles » existait déjà en 1362, une occupation est visible depuis au moins le XIe siècle au regard des premiers résultats d'étude. Des reliquats de sol, de radiers et de restes frustes de murs jalonnent les couches profondes du site.



CHÂTELLERAULT, Rue du Collège, La Musardine : vue du chantier en cours de fouille depuis les combles de la maison de retraite à l'est (Cliché : C. Gérardin)

Concernant le collège en lui-même, son implantation semble dans un premier temps occuper les bâtiments présents avant sa venue au XVe siècle. Mais par la suite, il apparaît que l'organisation de l'établissement vienne à remodeler l'espace en dessinant deux zones, une cour et un jardin tous deux séparés par un puissant mur de soutènement. Dès lors les bâtiments antérieurs sont détruits et remplacés par des constructions périphériques que notre emprise n'a malheureusement pas pu tutoyer. Seules les études de plan permettent d'identifier leur existence.

Dans ce cas de figure, nombre de vestiges touchent au système d'assainissement qui serpentait sous le sol de la cour pour la gestion des eaux usées. Nous avons donc rencontré des latrines ainsi que des égouts articulés avec deux puisards. Ces procédés sont caractéristiques des traités d'assainissement

du XIXe siècle. La topographie du lieu a également pu être étudiée, sachant que les niveaux n'ont cessé d'augmenter créant la puissante terrasse que l'on connaît aujourd'hui et qui domine la Vienne.

La genèse de Châtellerault est émaillée de nombreuses interrogations. C'est pourquoi chaque opération archéologique préventive dans le centre-ville est essentielle au dessin de sa frise historique qui malgré tout s'enrichit de plus en plus.

Gérardin Cédric

- Pagé 1902
- Pagé C. : Monographie du Collège de Châtellerault 1467-1902, Châtellerault : Imprimerie Rivière, 1902.
- Martin 2019
- Martins D. : Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Châtellerault, Rue du Collège, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2019.

CIVAUX

Sous le Peu

Le projet de construction d'une crèche multi-accueil par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit Sous le Peu, à mi-chemin entre le bourg de Civaux et le hameau de Monas, le long d'une rupture de pente dominant la rive gauche de la vallée de la Vienne. La prescription de diagnostic concerne les parcelles ZL 27 et 28 et porte sur une superficie de 6 090 m².

L'opération de terrain s'est déroulée du 2 au 4 décembre 2020. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant

localisé dans un secteur archéologiquement sensible, puisqu'à proximité d'un habitat de l'âge du Bronze final et d'une occupation antique du I^{er} siècle de notre ère ayant récemment fait l'objet d'une fouille préventive par l'Inrap.

Les deux tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 599 m², soit 9,85% de la superficie totale des parcelles et 11,2% de la superficie accessible. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur de Monas n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe

Bas Moyen Âge

GENÇAY

Le château

■ Étude de la poterne, de la courtine orientale et de la face interne de la courtine sud.

L'opération d'archéologie du bâti sur trois secteurs du château de Gençay a été réalisée dans le cadre d'un programme de restauration initié à la suite d'un accord entre le propriétaire du site, M. Kléber Rossillon, les Monuments Historiques et le Service Régional de l'Archéologie. Elle est née du besoin d'étudier et de renseigner les élévations avant que celles-ci ne fassent l'objet de travaux de restauration et de consolidation. Cette opération de prospection thématique avec étude du bâti est régie par le cadre de l'archéologie programmée et s'insère dans la convention DRAC-CESCM.

La commune de Gençay est localisée à 20 km au sud-est de Poitiers, à la confluence entre la Belle et la Clouère. Le château est bâti sur un éperon rocheux et se développe dans la partie ouest de la ville.

L'étude a été menée sur les parties du château impactées par les restaurations : la poterne, la courtine

orientale ainsi que sur la face interne de la courtine sud qui avait fait l'objet d'une demande d'étude lors de la programmation pour l'année 2020. Sur ces différents secteurs plusieurs états de constructions ont pu être mis en avant lors de l'analyse. Le premier état appréhendé semble attribuable au XIII^e siècle au vu des marqueurs architecturaux présents (archères, mise en œuvre, etc.). L'état intermédiaire (début du XIV^e siècle) semble correspondre à des réfections - agrandissements, reprise en sous œuvre d'une ouverture, etc. - n'ayant pas impacté de manière directe la structure générale du site. Le dernier état étudié consiste en une surélévation observable sur les courtines est et sud. Il semble que ce dernier état soit attribuable à la fin du XIV^e siècle ou à la première moitié du XV^e siècle. L'étude menée sur les différents espaces a permis de comprendre différentes zones clés du site et de renforcer les connaissances sur les éléments architecturaux encore en élévation.

Armand Clément

JARDRES

Rue de Brétigny

Le diagnostic archéologique de la rue Brétigny à Jardres, dans un secteur archéologique mal documenté, n'a fourni aucune donnée anthropique. Deux tranchées continues ont été réalisées permettant d'appréhender la couverture sédimentaire. Sur une profondeur d'un

demi-mètre, deux horizons ont été testés, l'horizon organique supérieur c'est-à-dire la terre végétale, et dessous la surface de l'horizon minéral.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

JAUNAY-MARIGNY Rue de la Fanfardière

Déposé par la société Poitou Terrains, le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Jaunay-Marigny, rue de la Fanfardière, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'emprise se situe dans le hameau de Chincé, situé à 4 km au nord-ouest de la commune. Ce lieu-dit fait état de quelques indices de site s'échelonnant de la Protohistoire au Moyen Âge. Le prolongement septentrional d'une des voies romaines, attestées sur

le territoire de Jaunay-Marigny, pourrait correspondre à la rue de la Fanfardière. L'opération n'a révélé aucun vestige archéologique à l'exception d'une fosse et de deux fossés parcelaires. Ces vestiges n'ont livré aucun mobilier datant. La fosse identifiée pourrait être liée à une extraction ponctuelle de calcaire. Les formations calcaires jurassiques apparaissent ici à faible profondeur.

Leconte Sonia

JAUNAY-MARIGNY 3 bis rue de Poitiers

Le projet de construction d'un lotissement, au 3 bis rue de Poitiers sur la commune de Jaunay-Marigny, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Situé au sud du centre-bourg, l'emprise se localise dans un secteur sensible du point de vue archéologique.

L'intervention archéologique a mis en évidence les vestiges de constructions antiques matérialisés par trois fondations de mur et six tranchées de récupération. Au sein de cet ensemble bâti, figurent quelques lambeaux de sol préservés ainsi que les traces d'un hypocauste. Ces vestiges relèvent de la période antique, au sens large. Si les données permettent d'envisager une occupation des lieux du I^{er} au IV^e siècle, l'essentiel du

mobilier se rapporte à la fin du I^{er} siècle de notre ère. Les phases de récupération semblent, quant à elles, intervenir dès le Moyen Âge et plus intensément à la période contemporaine.

Cette opération nous renseigne sur un secteur jusque-là peu documenté de la commune de Jaunay-Marigny. L'essentiel des vestiges se concentrent, en effet, aux abords de l'église Saint-Denis, localisée à 200 m plus au nord. L'existence de probables bâtiments résidentiels antiques, sur cette zone méridionale excentrée, permet de relancer les interrogations quant à l'importante et à la nature de l'occupation sous l'Antiquité.

Leconte Sonia

JAZENEUIL Maison du XVe siècle

Notice non parvenue

Belliard Christophe (COL)

LENCLOÎTRE Ancien couvent des hommes

L'agglomération de Lencloître est située dans le département de la Vienne, à 30 km au nord de Poitiers, dans une plaine et à la confluence de plusieurs cours d'eau. Son développement est dû à la fondation d'un prieuré relevant de l'abbaye de Fontevraud au cours du XII^e siècle. La présente étude concerne le bâtiment de l'ancien couvent des hommes, situé au nord du prieuré de femmes. L'édifice est adossé aux vestiges de l'ancienne église, et a pu abriter différentes fonctions conventuelles.

L'étude archéologique des maçonneries a été réalisée sous forme de sondages associés à une couverture photographique et à des relevés topographiques et photogrammétriques. Elle a permis de déterminer les différents états de construction des murs, la chronologie des ouvertures et les modifications des parements. Les analyses dendrochronologiques ont fourni des éléments de datation précis, correspondant aux deux phases principales de construction de l'édifice au cours du XVI^e siècle. L'étude a été complétée par la réalisation de deux sondages archéologiques sédimentaires au pied du bâtiment.

Le bâtiment globalement orienté nord/sud, comporte deux niveaux d'élévations et un comble. Il mesure 26 m de long pour 8,5 m de large, avec des pignons de 13 m de haut. Ses maçonneries construites essentiellement en moellons de calcaire et grison liés avec un limon orangé conservent les traces de nombreuses ouvertures anciennes à encadrement de blocs de calcaire, ainsi que de plusieurs cheminées. Les parements intérieurs conservent les traces de plusieurs enduits successifs. (cf. fig.1)

Six phases de construction ont été définies (des XV^e-XVI^e siècles jusqu'au XX^e siècle), auxquelles s'ajoute une phase antérieure correspondant aux maçonneries les plus anciennes de la chapelle attenante.

La première phase correspond à la construction de plusieurs bâtiments dont les murs arasés ont été identifiés à la fouille. Ils ont été détruits lors de l'édification du bâtiment principal et pourraient appartenir au XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle, au moment où la chapelle est en partie transformée.

Le bâtiment principal est construit lors de la phase suivante, datée du deuxième quart du XVI^e siècle grâce aux prélèvements dendrochronologiques réalisés sur le plancher de l'étage, conservé partiellement. L'édifice comportait une pièce au nord, peut-être à fonction domestique, et une grande pièce au sud éclairée par des baies en plein cintre dans la façade principale à l'est. À l'ouest, des corbeaux indiquent la présence d'une galerie couverte en appentis. L'étage, éclairé par une série de petites fenêtres, avait probablement la fonction de dortoir, associé à deux espaces séparés avec cheminées aux extrémités nord et au sud du bâtiment.



LENCLOÎTRE, ancien couvent des hommes, vue d'ensemble du bâtiment, avec la chapelle à l'arrière-plan (cliché : E. Marot)

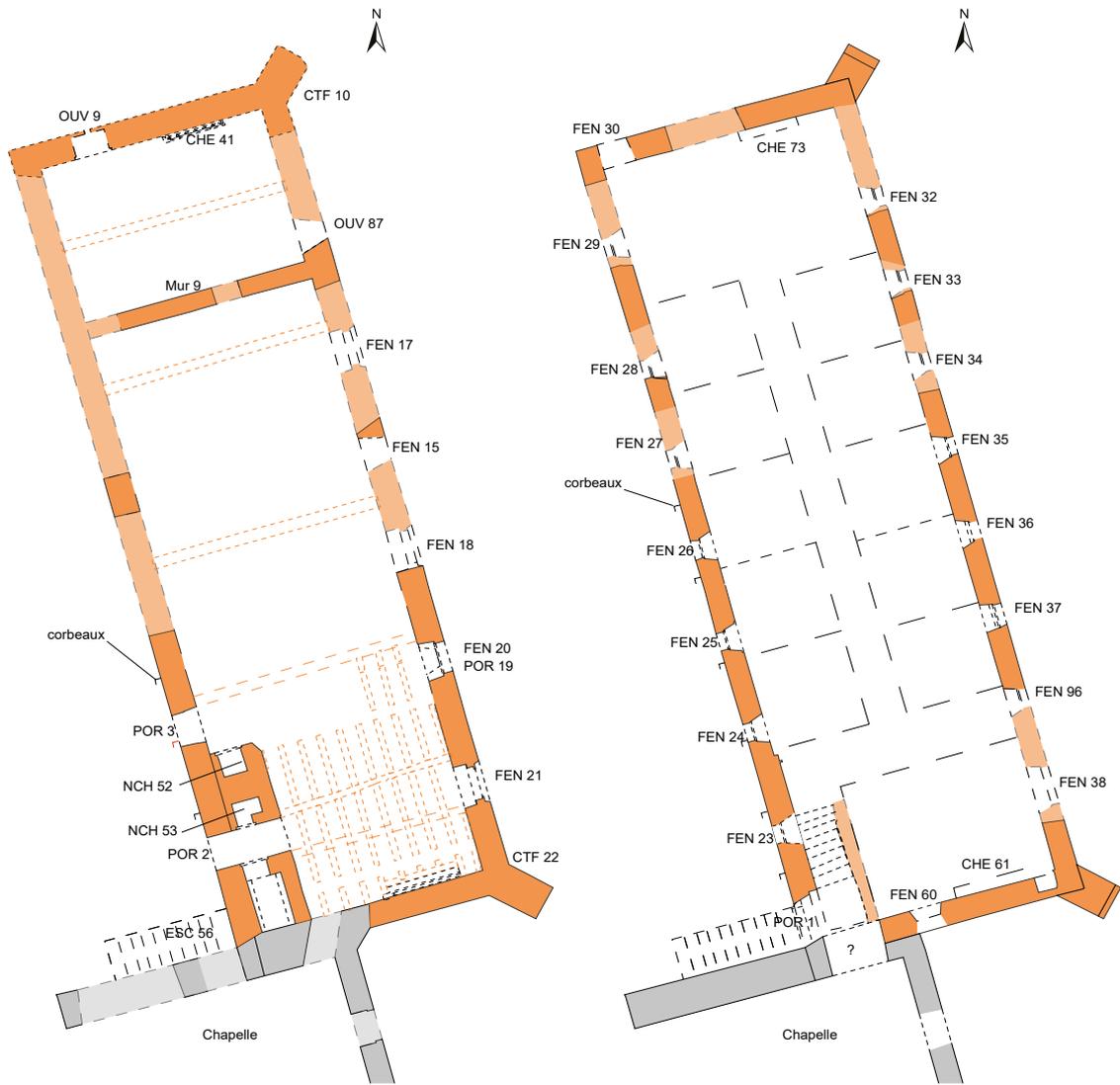
Dans les années 1570, le bâtiment a été en partie restauré, essentiellement la charpente et les plafonds, datés par dendrochronologie. Ces travaux pourraient être liés aux dégâts causés par les guerres de Religion. Le mur nord de la chapelle a été en partie modifié à cette époque, ainsi que l'angle sud-ouest du logis. D'autres transformations sont liées à la modification ou à l'ajout de cheminées aux deux niveaux.

Les transformations suivantes sont associées à un changement de fonction du bâtiment avant le début du XVIII^e siècle : des cloisons sont ajoutées pour définir deux parties indépendantes dans l'édifice, la partie sud accessible depuis le sud-ouest, pouvant garder une fonction liée à la chapelle, et la partie nord du bâtiment servant de résidence au receveur.

La multiplication des pièces a été poursuivie au cours du XIX^e siècle : ajout de murs de refend avec cheminées, modification des accès et reprise ponctuelle de la charpente. Enfin, les travaux du XX^e siècle ont perturbé fortement les façades, les pièces nord du bâtiment ont été enduites de ciment et la partie sud de la charpente a été reconstruite.

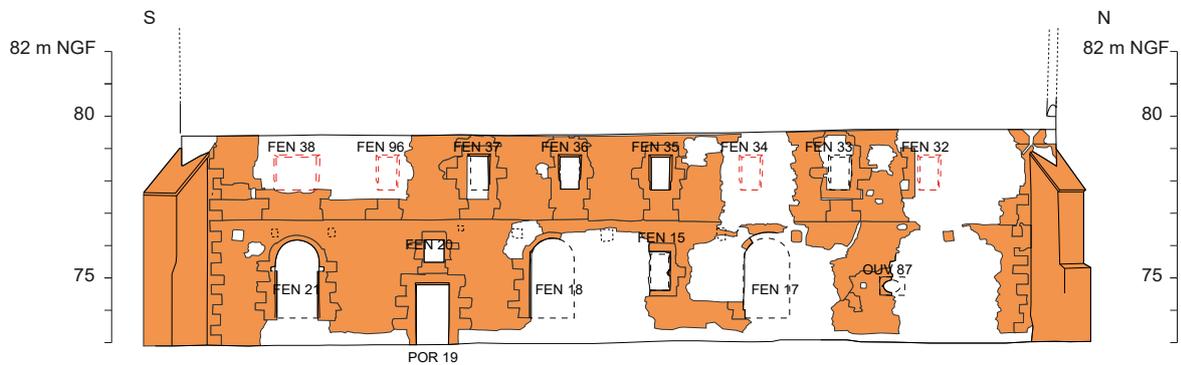
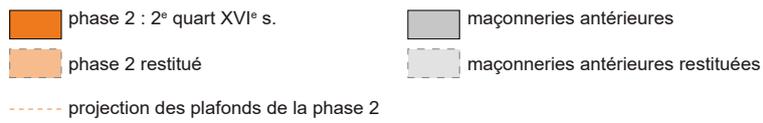
Cette étude préalable constituait une des étapes dans le projet de restauration du bâtiment, associé à une possible inscription aux Monuments historiques. L'intérêt architectural du bâtiment est avéré : il a une chronologie complexe et son évolution est liée à la chapelle attenante. Il constitue donc un élément important pour l'histoire des prieurés de Lencloître. De plus, les datations dendrochronologiques réalisées ont fourni des informations précieuses pour la compréhension du bâtiment. Les fortes transformations récentes du bâtiment nous ont privé de certaines informations, mais les maçonneries constituent toutefois un ensemble relativement cohérent du XVI^e siècle, avec une phase de construction principale et une importante restauration intervenant peu après.

Marot Emeline, avec la collaboration
de Letor Clément et Gerbaud Claire

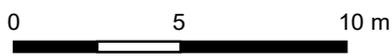


a. Plan du niveau 1

b. Plan du niveau 2



c. Elévation du mur 3 (est)



Plan et restitution de la façade est pour la phase 2		LENCLOÎTRE Vienne (86)
Opération n°207437 Autorisation n° 75-2020-1123	DAO : E. Marot (Atemporelle), M. Bérard	

LIGUGÉ

Centre bourg

Suivi des travaux d'adduction d'eau potable dans le centre-bourg

Un suivi archéologique des travaux de mise en place du réseau d'adduction d'eau potable dans le centre-bourg de Ligugé s'est tenu du lundi 11 février au jeudi 28 mars 2019, découpé selon trois zones de l'urbanisme actuel (place du Révérend Père Lambert, Grand' Rue et rue Charpentier).

Il a permis la mise au jour de vestiges de différentes natures (essentiellement fosses, maçonneries et sépultures) et de différentes périodes, allant de l'Antiquité à l'ère contemporaine. Les découvertes permettent d'étoffer notre connaissance de l'histoire des alentours de l'abbaye Saint-Martin de Ligugé, malgré une lisibilité limitée par l'emprise étroite de tranchées (0,7 à 1 m de largeur pour une profondeur moyenne de 0,8 m).

Les connaissances actuelles sur l'histoire du centre-bourg de Ligugé sont largement imprégnées de celles acquises sur l'abbaye, fondée dès le IV^e siècle de notre ère. La zone de la place du Révérend Père Lambert, étendue à l'ouest par une fenêtre ouverte dans la Grand'Rue, a livré les vestiges d'un espace funéraire attenant aux anciens bâtiments conventuels et déjà connu par les fouilles des années 50 et 60. Cependant, la localisation très occidentale de trois des neuf sépultures découvertes vient étendre les limites spatiales connues, pour une fourchette chronologique

allant du VI^e au Xe siècle. Cette zone a également fourni des vestiges maçonnés qui viennent compléter les restitutions de l'évolution des aménagements situés à l'ouest des bâtiments conventuels de l'abbaye.

L'axe de la Grand'Rue a essentiellement livré des fosses, qui pourraient témoigner de plusieurs événements de remaniements de l'urbanisme alentour, l'un pouvant dater du haut Moyen Âge et l'autre de la période contemporaine. Les vestiges d'une canalisation d'adduction d'eau, abandonnée entre le milieu du XVIII^e et le XIX^e siècle, viennent compléter les découvertes à l'extrémité nord de la rue.

Enfin, l'axe de la rue Charpentier, dont l'étude historique a permis de préciser l'ouverture entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, et plus précisément entre 1892 et 1905, a révélé de nombreux vestiges de maçonneries. Un possible bâtiment d'usage indéterminé, de 5,2 m de large, documenté par 3 murs (F. 347, 354, 348) et un seuil étroit (F. 353), a notamment été proposé. Même si ces vestiges restent d'âge indéterminé, on notera une forte présence de vestiges antiques dans les nombreuses terres cuites architecturales livrées par les remblais du XIX^e siècle, ainsi que dans un possible niveau de sol ayant pu fonctionner avec l'un des murs découverts.

Martineau Anne-Sophie

MIREBEAU

L'ancien château

Notice non parvenue

Franceschi Samuel (ETU)

MONCONTOUR

Le Château

Dans cadre d'un Master II en archéologie médiévale mené à l'université de Poitiers sous la direction de Nicolas Prouteau, une prospection thématique avec sondages a été menée dans la haute-cour du château de Moncontour. Cette opération a été organisée dans le cadre de la convention DRAC/CESCM. Elle rejoint plus largement les recherches menées par le CESCM sur la fortification à la frontière entre Anjou, Poitou et Touraine, notamment à travers le PCR du Haut-Clairvaux ainsi que le quatrième axe du laboratoire sur les résidences élitaires.

Cette campagne fait suite à une première analyse des élévations du château, réalisée en 2018, durant

laquelle des anomalies dans le bâti ont été relevées. Ces indices ainsi qu'une description de maçonnerie arasée au XIX^e siècle ont permis d'avancer l'hypothèse d'un bâtiment accolé à la tour-maitresse.

La fouille avait pour but de vérifier cette hypothèse et d'essayer de l'intégrer dans un phasage du château. L'implantation d'un sondage au pied de la tour devait aussi permettre de passer sous ses restaurations et d'en étudier les maçonneries. De plus, l'opération devait permettre d'avoir un aperçu du potentiel archéologique du site.

L'opération archéologique a en grande partie permis de consolider cette hypothèse. En effet, une maçonnerie

reliant l'enceinte à la tour-maîtresse délimite un espace rectangulaire de 126 m² à l'ouest de cette dernière. Néanmoins, la perturbation de la stratigraphie dans la zone sondée n'a pas permis d'obtenir une datation de cet espace, ni d'en attribuer une fonction précise. Ce potentiel bâtiment devait communiquer avec la tour d'angle et la tour-maîtresse.

La fouille a entraîné la découverte plus au sud d'un second bâtiment jusque-là insoupçonné. Cet édifice devait accueillir un sol carrelé et ses murs devaient être recouverts d'un enduit beige. L'étude de la céramique associée date sa construction des XIVe-XVe siècles.

Thomas Hugo.

Antiquité

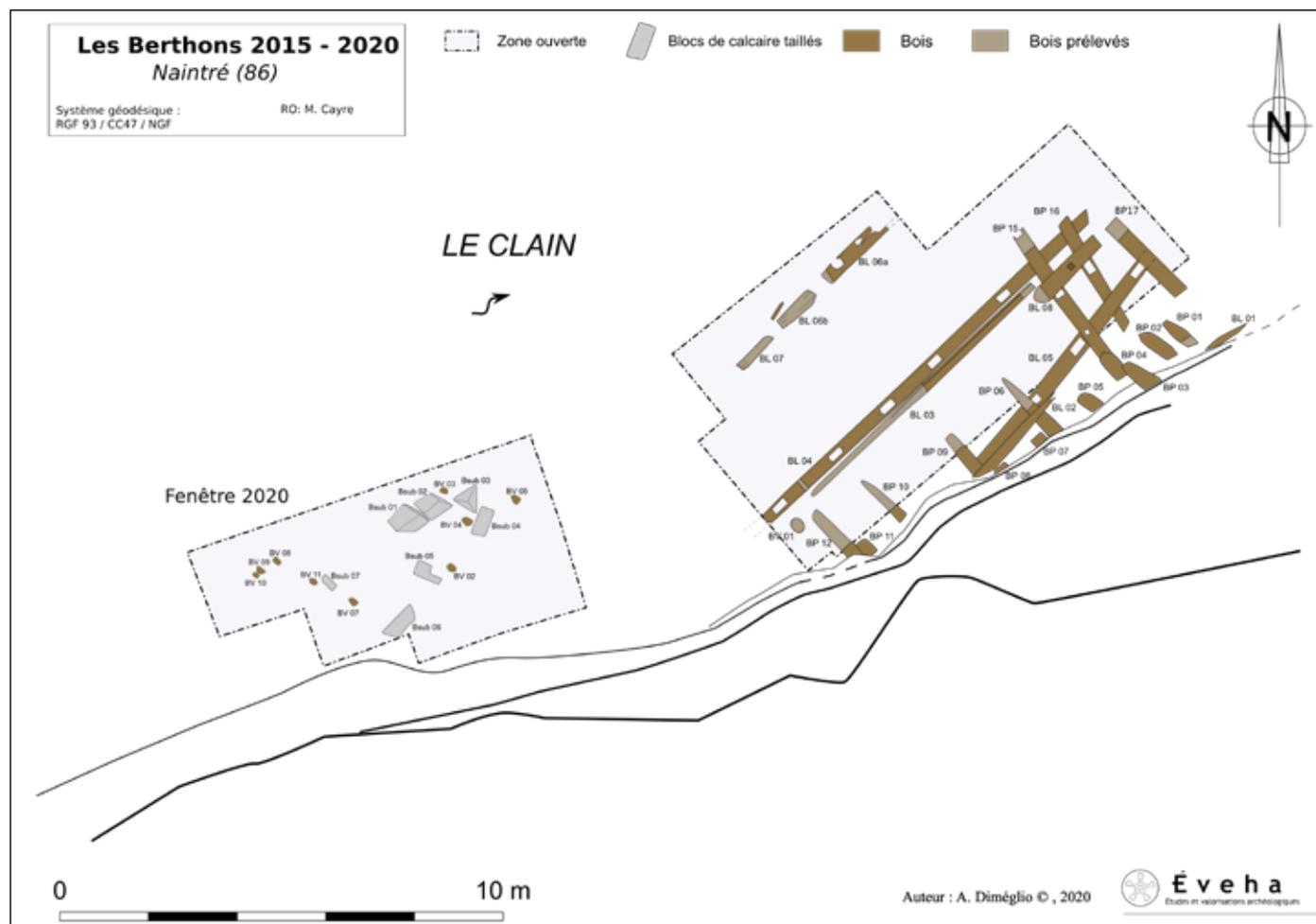
NAINTRÉ Les Berthons, le Clain

La campagne subaquatique 2020 s'est intéressée à une zone en amont de la fenêtre fouillée les années précédentes. En effet, celle-ci se trouve dans l'alignement des madriers déjà observés, et des blocs de calcaires taillés découverts en 2017. La profondeur de la rivière étant plus faible à cet endroit, il avait été envisagé, dès 2018, d'y implanter des carrés afin de vérifier la présence ou non de blocs supplémentaires et leur possible relation avec la structure composée de madriers. Ce secteur devait apporter de nouveaux éléments permettant une meilleure compréhension de l'organisation des différents aménagements de berge.

Il aura fallu attendre 2020, pour que la fouille commence sur cette zone. Lors de la campagne, une fenêtre d'environ 26 m² a été ouverte et en

partie fouillée. La découverte de blocs calcaires dans ce secteur de la rivière a nécessité l'ouverture de 7 carrés, pour avoir un plan le plus complet possible afin de faciliter la fouille et d'orienter les prochaines campagnes. La fouille n'a donc pas pu être exhaustive et sera poursuivie en 2021.

Les blocs au nombre de sept, se répartissent sur l'ensemble de la zone sans ordre particulier (cf. fig.1) et la plupart sont érodés, abimés, voire fragmentés. Leurs dimensions varient : 70x35x18 cm³ pour les plus petits, 70x50x40 cm³ pour d'autres et le plus long mesure 96x48x12 cm³. Les blocs Bsub01 et Bsub02 sont juxtaposés et semblent être en place (cf. fig.2) dans la coupe côté chenal. Bsub03, juste en aval, a très clairement chaviré vers la berge actuelle, il est



NAINTRÉ, Les Berthons, fig.1 : Plan des vestiges dans le lit du Clain depuis 2015 (DAO : A. Diméglio)

alors possible d'imaginer qu'il complétait l'alignement des blocs Bsub01 et Bsub02. Pour les autres, il pourrait s'agir des restes d'une récupération des matériaux après l'abandon du site. Leur état expliquerait pourquoi ils ont été laissés sur place. De plus, si des éléments pierreux ont été déplacés, le courant aurait pu affouiller la zone et occasionner des glissements plus ou moins importants au niveau des blocs laissés en place (Bsub01, Bsub02 et Bsub03).

De petits pieux ont également été mis au jour. Aucune organisation particulière n'est visible, mise à part un potentiel alignement des BV07, BV08 et BV11, ce qui rend difficile leur interprétation. De sections circulaires, sauf BV04 qui est de section carrée (10x6cm), leurs diamètres sont compris entre 10 et 15 cm. Leurs dimensions et leurs emplacements, à proximité de cette concentration de blocs, les rapprocheraient de ceux découverts dans le sondage terrestre de 2019. Ils auraient pu ainsi venir s'insérer entre les blocs avant la probable récupération de ces derniers.

Une étude numismatique menée sur l'ensemble des monnaies découvertes depuis 2014 par J. Colombet (Archéodunum) apporte de nouveaux éléments sur la chronologie du site. « Elles attestent une première occupation pré-impériale, puis semblent refléter un développement considérable de l'activité au cours de l'époque augustéenne. La série est ensuite caractérisée par un hiatus à l'époque flavienne, avant de témoigner d'un probable regain d'activité sous la dynastie des Antonins. Si la première moitié du IIIe siècle est très peu représentée au sein du corpus, la fin du troisième quart de ce siècle est en revanche bien attestée. La première moitié du IVe siècle semble en revanche correspondre à une période de déclin et



NAINTRÉ, Les Berthons, fig.2 : Photo des blocs Bsub01 et Bsub02 (cliché : M. Cayre)

aucune monnaie antique postérieure à 350 n'a, à ce jour, été découverte sur le site » (extrait du rapport 2020 p.63). Cette répartition chronologique vient conforter le phasage proposé grâce aux études céramologiques et dendrochronologiques. Il sera donc intéressant de poursuivre les datations dendrochronologiques sur les madriers les plus hauts des caissons pour déterminer si une réfection aurait eu lieu entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle.

Enfin, en 2020, la fouille subaquatique et la fouille terrestre ont fait l'objet de deux autorisations distinctes. Cela permettra dans les années à venir de continuer à documenter les aménagements de berge dans le lit de la rivière, mais également de développer les recherches sur le contexte dans lequel ils s'insèrent.

Cayre Morgane

NAINTRÉ Les Berthons

Notice non parvenue

Nicot Brice (EP)

Antiquité

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS Rue de la Croix de la Garde

Le projet de construction d'une maison individuelle et de sa piscine, au nord-ouest du bourg de la commune de Nouaillé-Maupertuis, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette décision a été motivée par le potentiel archéologique de la commune, et plus particulièrement par la présence, sur la parcelle méridionale attenante, d'une villa gallo-romaine repérée par photographie aérienne. L'emprise du futur aménagement couvre une surface de 1 840 m². Elle se localise sur un plateau calcaire dominant la rive droite du Miosson, affluent du Clain.

L'intervention archéologique, rue de la Croix de la Garde, a révélé de rares vestiges archéologiques (un

vaste creusement et un probable fossé). Toutefois l'exiguïté de la parcelle sondée et la nature du projet ne se prêtant pas à une ouverture intensive de sondages, la présence d'autres éléments ne peut être totalement exclue.

Le diagnostic a mis en évidence la présence récurrente de mobilier antique détritique (tuiles, céramique) au sein des trois sondages. Ce dernier permet d'attester l'existence d'une occupation à proximité directe de l'emprise. Il s'agit vraisemblablement d'indices liés à la villa gallo-romaine qui se développe sur la parcelle méridionale.

Leconte Sonia

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

La Vallée Mathée

Le projet de construction d'un lotissement par la société SETIMA et CII, sur la commune de Nouaillé-Maupertuis, est à l'origine d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Les terrains à bâtir sont situés au sud-est du bourg, de part et d'autre d'un vallon sec. L'emprise du futur aménagement couvre une surface de 3,7 ha.

Les fonds de sondage reposent majoritairement sur les calcaires du Bathonien, ici, affleurants.

L'intervention archéologique, réalisée au lieu-dit la Vallée Mathée, n'a révélé aucun vestige à l'exception d'un fossé parcellaire. Ce dernier figure sur le cadastre napoléonien de 1809. L'absence de tout artéfact résiduel semble témoigner d'un usage exclusivement agricole de cet espace jusqu'à nos jours.

Leconte Sonia

POITIERS

29 rue Georges Servant

Le projet de création d'une piscine 29 rue Georges Servant à Poitiers a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet s'intègre en centre-ville dans un tissu urbain dense et concerne une parcelle dépourvue d'aménagement à l'exception de la maison principale d'habitation construite à la fin du XIXe siècle et bordée par la rue Georges Servant.

Les investigations archéologiques ont donné lieu à la réalisation d'un sondage unique. Les terrassements ont permis de mettre en évidence la présence d'un aménagement ancien situé en limite d'emprise à hauteur de l'extrémité ouest de la tranchée.

Détectés à 1,70 m de profondeur par rapport au niveau de sol actuel, les éléments dégagés (cotes NGF comprises entre 70,93 m et 71,02 m) s'apparentent à la probable semelle d'une tranchée de fondation auprès de laquelle se trouve l'inhumation d'un individu immature associée à un contenant céramique incomplet.

Le diagnostic archéologique réalisé 29 rue Georges Servant a permis d'établir la présence de vestiges se rapportant à une occupation ancienne très circonscrite au niveau du sondage. Il n'est cependant pas permis de se prononcer sur l'importance spatiale des éléments reconnus pour l'ensemble de la parcelle.

Tout au plus, ces éléments confortent l'hypothèse d'un peuplement ancien dans cette partie du promontoire grâce aux datations fournies par le mobilier céramique qui propose de placer les restes des US 3 et 4 au sein d'une fourchette étroite se rapportant aux Ier et IIe siècles de notre ère. À ce propos, les niveaux reconnus ici présentent une antériorité de quelques siècles par rapport aux niveaux identifiés sur le site proche des Caillons.

Les informations relatives aux périodes postérieures, bien modestes, n'offrent que peu d'éléments de compréhension de l'évolution de l'espace et du paysage urbain.

Billy Benoît

POITIERS

Rue de la Milétrie

Les recherches menées rue de la Milétrie concernent un projet de construction (9 156 m²) situé à proximité du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers. Le seul élément archéologique découvert est un nucléus roulé sans doute à rapporter au Paléolithique moyen. Ces recherches confirment le caractère déprimé de la séquence sédimentaire sur ce plateau à l'interfluve des vallées du Clain et de la Vienne qui avait déjà pu être

observé lors de précédentes opérations de diagnostic réalisées sur ce secteur (Toledo I Mur et al., 2004 ; Pellissier dir., 2012).

Connet Nelly

- Pellissier J. : Poitou-Charentes, Vienne, Mignaloux-Beauvoir, rue de la Gibauderie, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap GSO, 2012, 52 p.
- Toledo I Mur A., Courtay E., Bernard R., Chevreuse F. : Poitiers, rue de la Milétrie, campagne de diagnostic archéologique, rapport de diagnostic, Limoges, Inrap GSO, 2004, 10 p.

POITIERS Rue Serge Rouault

Le projet de construction immobilière rue Serge Rouault est situé au sud-ouest de la ville de Poitiers, dans le quartier de Bellejouanne. Ce quartier constitue le principal accès au promontoire, appelé localement « le plateau », où le cœur de la ville de Poitiers a été édifié. Le projet se situe à l'entrée du passage, alors encore bien large, qui mène au Poitiers historique. C'est un espace aujourd'hui urbain qui s'est fortement densifié depuis le XIXe siècle avec, succédant à des faubourgs mêlant habitats, activités artisanales

et maraichage, l'implantation d'usines et de zones résidentielles depuis le XXe siècle.

D'une surface de près de 4 000 m², le projet n'a pas donné lieu à la découverte d'occupation ancienne. Il semble que ce secteur ne soit que très récemment urbanisé et qu'il constituait pour les périodes historiques une zone de culture, peut-être intensément exploitée, aux portes de Poitiers.

Connet Nelly

Bas Moyen Âge,
Période récente

POITIERS 8 rue Saint-Maixent

■ Sur les traces du père Camille de la Croix

Un diagnostic archéologique répondant à une prescription du Service régional de l'archéologie, a eu lieu les 8 et 9 juillet 2020, au 8, rue Saint-Maixent à Poitiers, dans le cadre d'un projet de piscine chez un particulier.

Ce secteur de la ville, au plus près de la Cathédrale Saint-Pierre, est riche en vestiges des périodes antiques et médiévales. Un sondage profond de 1,70 m, représentant plus de 20% de la surface amenée à être impactée, a permis de mettre en évidence une occupation moderne et contemporaine, et surtout



POITIERS, 8 rue Saint-Maixent, fig1 : Plan du site sur fond cadastral actuel au 1/200e (DAO : F. Gerber)

de retrouver le sondage réalisé en 1885 par le père Camille de la Croix (cf. fig. 1).

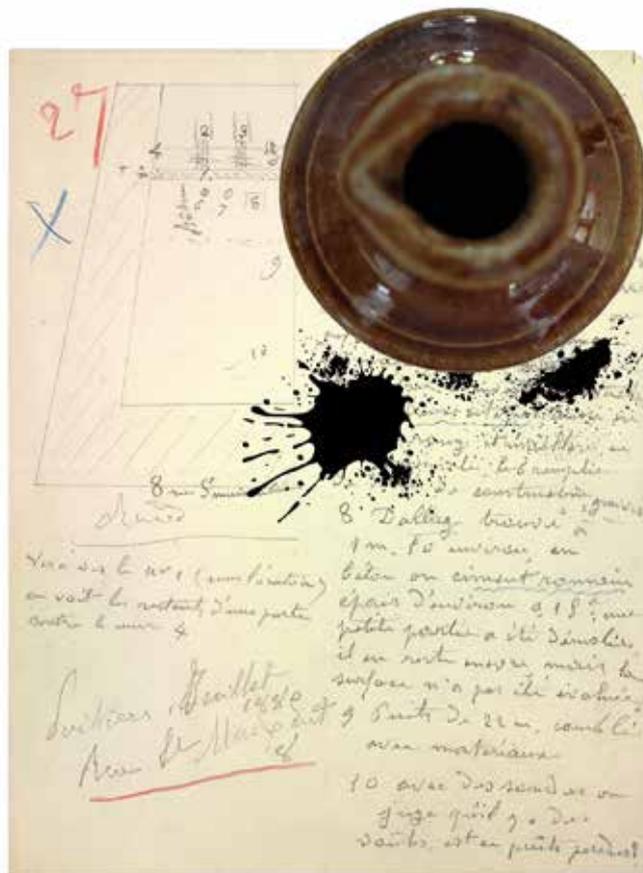
La comparaison entre les observations de ce dernier et les données de terrain, montre que les occupations les plus anciennes, sont plus profondément enfouies que le fond de projet.

Un sol de mortier, apparu en fond de sondage, que l'archéologue jésuite avait interprété comme un sol antique, se révèle être probablement médiéval ou moderne.

Découverte insolite, une bouteille à encre estampillée de la maison Adrien Maurin (cf. fig. 2), laissée intacte sur ce sol, pourrait être un message laissé volontairement il y a 135 ans !

Gerber Frédéric

POITIERS, 8 rue Saint-Maixent, fig2 : Note manuscrite et croquis réalisés par le père Camille De la Croix en juillet 1885, au 8, rue Saint-Maixent, à l'emplacement même du sondage archéologique de 2020. (© AD86 - FRAD86_16J3_120_127). Document consultable en ligne : <http://fondspdlc.edel.univ-poitiers.fr/items/show/1582> [dernière consultation : 08 12 2020].



POITIERS 8 place de la Cathédrale

Le projet de construction d'une piscine individuelle, au 8 place de la Cathédrale à Poitiers, est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service Régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet est situé dans le centre historique de la ville, au cœur d'un quartier archéologiquement sensible.

L'intervention n'a révélé aucun vestige archéologique, la cote de chantier fixée à 1,50 m n'ayant pas permis d'atteindre les niveaux antiques et médiévaux. L'îlot dans lequel se situe la propriété est

construit sur les pentes du promontoire occupé par le cœur historique de la ville de Poitiers. Le relief a été progressivement adouci par les différentes réalisations urbaines. Ponctuées de terrasses successives, les pentes du plateau ont été modelées et remaniées afin d'y asseoir les constructions. Seuls d'épais remblais, datant des périodes moderne et contemporaine, ont été observés.

Leconte Sonia

Protohistoire

POITIERS ZAC Aliénor d'Aquitaine, République IV

La troisième tranche du diagnostic de la future ZAC Aliénor d'Aquitaine se situe à la marge septentrionale de la commune de Poitiers, dans un secteur périurbain, déjà largement investi par une zone économique et des réseaux routiers et ferroviaires gagnant sur de vastes espaces agricoles ouverts. L'emprise à traiter comprend deux secteurs : le premier, situé en limite de commune de Migné-Auxances couvre une superficie

de 46 900 m². Le second, situé au nord-est, longe la route N 147. Sa superficie est d'environ 129 600 m²

Ces deux secteurs se trouvent dans la périphérie nord-ouest de la préfecture de la Vienne, dans un secteur déjà bien exploré par l'archéologie préventive et par les prospections aériennes.

L'opération a été réalisée entre le 7 et le 30 septembre 2020. Au total, 17 551 m² ont été

explorés sous la forme de 36 tranchées, soit 9,38% de la surface totale (187 048 m²).

L'opération a permis la découverte de deux principaux ensembles de structures archéologiques correspondant à des habitats du Bronze final ou du premier âge du Fer, répartis de part et d'autre d'un vallon sec, l'un au sud-ouest, le second dans le secteur nord-est, en limite nord de l'emprise. Deux anomalies d'origines naturelles, vraisemblablement des dolines, ont par ailleurs été mises au jour dans les tranchées 26 et 27.

Ces deux sites correspondent à des habitats ouverts comprenant des bâtiments sur poteaux et des fosses, dont certaines, notamment dans le site 3, pourraient correspondre à des silos.

Bien que peu abondant, le mobilier céramique permet de situer l'occupation de ces deux sites sur une période couvrant le Bronze final et le début du premier âge du Fer.

Maguer Patrick

Époque contemporaine

POITIERS Quartier le Puloch

Un projet de construction de nouvelles infrastructures militaires dans le camp du RICM est à l'origine de la prescription, motivée par la présence dans un environnement proche, d'indices d'occupations humaines datant du Paléolithique et de la Protohistoire (Âge du Bronze et Âge du Fer) et de

l'Antiquité. L'opération a été menée entre le 29 juin et le 2 juillet 2020.

L'emprise à traiter se répartissait en deux secteurs :

L'un au sud, d'une superficie de 6 133 m², correspond actuellement à une vaste plateforme bitumée utilisée comme zone de parking.



POITIERS, Quartier le Puloch, localisation des emprises de diagnostic sur un cliché aérien de 1945 montrant le camp de prisonniers de Poitiers détruit en 1948 (DAO : P. Maguer, sur fond cliché ©Géoportail).

Le second, situé au nord, d'une superficie de 5 924 m², correspond à un espace en herbe, situé le long de bâtiments construits dans la deuxième moitié du XIXe siècle à l'est et par des voiries au nord, à l'ouest et au sud.

Le secteur sud, situé au centre de l'ancien camp de prisonnier de la vieille Chauvinerie a fait l'objet d'un nivellement important après-guerre, entamant très largement la roche calcaire et n'a livré aucun indice d'occupation ancienne ou récente.

Le diagnostic réalisé sur le secteur nord a en revanche permis la découverte d'aménagements récents en relation avec l'histoire de la caserne,

construite à la fin du XIXe siècle et du camp de prisonniers mis en place entre 1940 et 1948. Ces aménagements correspondent à un alignement de fosse de fondation d'un vaste bâtiment de près de 500 m² de surface, à un niveau de voirie en calcaire compacté ainsi qu'à un niveau de sol de bâtiment en dalle calcaire et en pavé.

Bien que modestes, ces éléments viennent compléter les données relatives à la création du camp de prisonniers recueillies plus au sud lors de deux précédents diagnostics.

Maguer Patrick

POITIERS

25 rue des Carmes

Le projet de construction d'une piscine au 25 rue des Carmes à Poitiers conduisit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Il est situé dans un secteur très sensible de Poitiers, puisque des indices d'occupation de la période antique ont été signalés à proximité. Ce terrain appartenait autrefois au couvent des Carmes, dont les bâtiments se situaient à une dizaine de mètres seulement de l'emprise.

L'opération s'est déroulée du 28 septembre au 29 septembre 2020 avec deux agents de l'Inrap.

Aucun vestige n'a été découvert dans l'unique tranchée réalisée à l'emplacement de la future piscine. A cet endroit, le terrain se compose d'apports de remblais, probablement liés à la restructuration de la parcelle au début la période contemporaine.

Le mobilier récolté se compose de faune, métal, verre et de céramique. Toutes les périodes sont représentées, avec des tessons datant de la période antique, médiévale, moderne et contemporaine.

Martins David

Époque contemporaine

POITIERS

193-203 rue du faubourg du Pont Neuf et 18 rue du Petit Tour

Ce diagnostic a été réalisé en juin 2020, préalablement à la construction de 51 logements aux 193-203 rue du faubourg du Pont Neuf et 18 rue du Petit Tour. Les terrains se trouvent à l'ouest de Poitiers, en dehors du centre historique de la ville. Prévue initialement sur une surface de 3543 m², l'intervention a été seulement réalisée sur la parcelle cadastrée EI447, en raison de la configuration des lieux.

Ce secteur de Poitiers est archéologiquement sensible, puisque ce diagnostic jouxte le dolmen de la Pierre Levée, mais surtout la nécropole antique des

Dunes, connues par des fouilles réalisées au XIXe siècle et en 2008.

Les six tranchées n'ont livré aucuns vestiges archéologiques. Le diagnostic peut donc être considéré comme négatif. Le peu mobilier récolté dans ce qui semble être des remblais indique la période contemporaine, avec du mobilier résiduel de la période antique et moderne.

Martins David

POITIERS Jardin des Droits de l'Homme

En 2019, dans le cadre des travaux d'aménagements urbains menés par la communauté urbaine de Grand Poitiers, le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit une fouille archéologique préventive sur le site du Jardin des Droits de l'Homme à Poitiers.

L'emprise se situe dans le centre-ville dans un secteur sensible du point de vue archéologique.

D'une superficie initiale de 230 m², l'emprise s'est enrichie de zones en marge du secteur de la fouille principale et ont pu être traitées sous la forme de suivis de travaux.

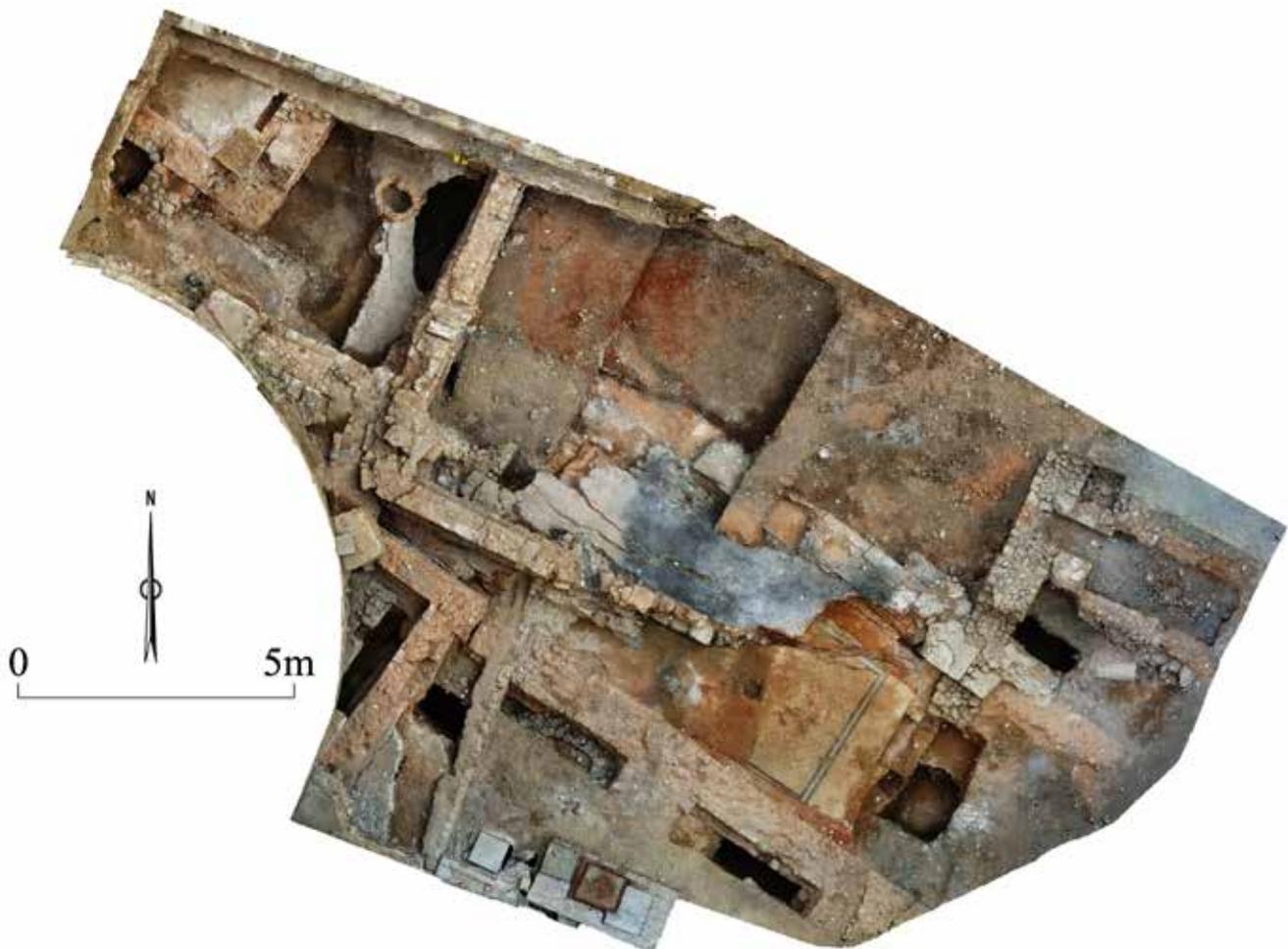
L'opération archéologique a mis au jour un important site stratifié où sont identifiées des phases d'occupation allant du 1er siècle av. J.-C. jusqu'à la période contemporaine (cf. fig.1).

Les phases les plus anciennes (1er siècle av. J.-C. et 1er siècle ap. J.-C.) ont pu être appréhendées principalement à la faveur de sondages ponctuels. Elles sont datées pour l'heure par les restes de mobilier céramique collectés au sein de niveaux d'occupation ou dans les niveaux venant les sceller. Il n'est pas

permis pour ces phases d'établir de plans d'occupation de l'espace.

Les phases suivantes III et IV, sont datées respectivement de la seconde moitié du 1er siècle et du IIe siècle ap. J.-C.

Offrant une grande variabilité dans la préservation des vestiges, elles ont pu être fouillées de manière extensive et ont notamment permis d'établir des plans évolutifs de l'espace occupé ou ont livré des informations relatives à l'architecture et au décor de certains bâtiments. La phase III est caractérisée notamment par la présence de 2 pavements de mosaïques (cf. fig.2 et 3). Seul l'un d'entre eux (sol 26) peut être mis en relation avec une maçonnerie arasée à laquelle est associé un sol de béton de facture soignée mais sans qu'il soit permis de projeter de plan pour cette phase d'occupation. Un dépôt, contenant de volumineux déchets d'artisans mosaïstes, a également été identifié sur le site. Un échantillon de déchets a été étudié et a fourni des informations particulièrement importantes sur le travail des artisans mosaïstes.



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme, fig. 1 : vue d'ensemble de l'emprise de fouille (été 2019)

Les occupations plus tardives sont bien documentées, par les vestiges préservés d'arase de maçonneries et par des sols de belle facture, mais n'ont pas fourni d'éléments de décor autres que des plaques d'enduits peints fragmentées (cf. fig.4 à 6).

Dès le haut Moyen Âge, de nouvelles formes d'occupation du sol sont identifiées. Elles correspondent dans un premier temps à des séries de fosses ou de silos qui ont été utilisés en dernier lieu comme dépotoirs. L'implantation de ce type de structures à proximité de l'enceinte antique au cours des IXe et Xe siècles est un phénomène déjà observé sur les sites de Puygarreau et de la Médiathèque notamment.

Le mobilier contenu dans le comblement de ces structures est souvent riche en restes céramiques. Sur le site du Jardin des Droits de l'Homme, ces restes

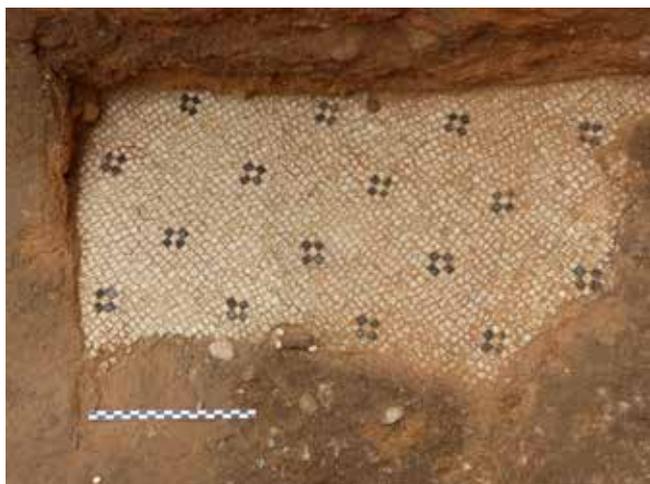
appartenant à la vaisselle commune domestique (cf. fig.4) indiquent la présence d'un habitat dont les bâtiments n'ont toutefois pas laissé de traces.

Jusqu'au XIIIe siècle, ce type de structures en creux domine largement sur le site et ne semble pas être associé à d'autres aménagements. Ce n'est qu'au cours du XIVe siècle qu'apparaissent de nouveau les témoins d'un réinvestissement de l'espace avec l'installation de bâtiments dont ne sont conservées que les fondations.

L'absence de sols et de niveaux d'occupation en relation avec les fondations dégagées nous interdit de comprendre le statut exact des bâtiments. L'usage précis de ces derniers nous échappe d'autant qu'ils ne sont pas associés à des fosses dépotoirs. Pour l'heure, ces maçonneries permettent d'établir un plan présentant



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme, fig. 2 : vue partielle du pavement de mosaïque (sol 26)



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme,
fig. 3 : vue partielle du pavement de mosaïque (sol 159)



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme,
fig. 5 : maçonneries modernes dégagées à l'est de la zone principale de fouille lors du suivi de travaux du printemps 2020

une évolution du bâti entre les XIV^e et XIX^e siècles. Il est dès lors beaucoup plus compliqué de préciser la chronologie des installations successives.

La période Moderne voit se poursuivre l'installation de bâtiments et est notamment caractérisée par l'implantation d'un réseau de salles excavées (cf. fig.5).



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme,
fig. 4 : ensemble de céramiques médiévales

Plusieurs fosses assez volumineuses viennent également perturber les niveaux anciens et sont comblées avec des matériaux issus de la démolition d'anciens bâtiments. Plusieurs d'entre elles ont été observées dans la partie ouest de l'emprise de fouille où elles ont considérablement affecté les niveaux de sols médiévaux et antiques.

Enfin, la totalité de la surface du projet a fait l'objet de profonds bouleversements dès la fin du XIX^e siècle avec la construction d'imposants bâtiments dotés de cave. Leur destruction assez récente s'accompagne de la mise en place d'une volumineuse couche de remblais lités assez hétérogène issue de multiples phases de travaux. Ceux-ci ont souvent pour effet d'avoir fait disparaître irrémédiablement tous les liens stratigraphiques permettant d'assurer une lecture synthétique de l'espace.

Billy Benoit

Moyen âge,
Époque moderne

POITIERS Hôtel d'Estissac

L'ancien doyenné Saint-Hilaire, aussi dénommé hôtel d'Estissac, est un logis Renaissance édifié en plein cœur de l'enclos de la collégiale Saint-Hilaire à Poitiers (cf. fig.1). Il a fait l'objet entre 2018 et 2020 d'une grande réhabilitation et réaffectation en appartements privés. Les travaux ont fait l'objet d'un suivi archéologique comprenant analyse du bâti et suivi de terrassements. L'hôtel d'Estissac prend le nom de son bâtisseur, Geoffroy d'Estissac (1470 env. – 1543), neveu et héritier d'Amaury d'Estissac, sénéchal de Poitou et Saintonge, et érigé doyen de Saint-Hilaire en 1504 et évêque de Maillezais en 1518. Mécène et protecteur des arts, il fréquente les milieux intellectuels poitevins et se montre très actif dans la diffusion

des nouvelles formes de l'architecture inspirées de l'Antiquité. Il entreprend ainsi la reconstruction de l'église abbatiale de Ligugé, du chœur et du jubé de la cathédrale de Maillezais. Les logis de l'abbaye de Ligugé et du prieuré de Mouzeuil lui sont également attribués ainsi que, peut-être, le château de Coulonges-sur-l'Autize, dont il est seigneur. Le terrain choisi pour la construction du bâtiment se situe en plein cœur de l'enclos de la collégiale Saint-Hilaire, densément occupé dès le haut Moyen Âge par une nécropole, un chapelet d'édifices paléochrétiens annexes, et une importante communauté de clercs.

Un ensemble construit médiéval préexistant au logis Renaissance

Le suivi archéologique a permis de mettre au jour un cortège de vestiges appartenant à cette occupation antérieure sur l'ensemble de l'emprise du doyenné. Il s'agit notamment d'un bâtiment médiéval à contreforts préexistant, sur lequel a été appuyé la partie principale du logis Renaissance, au sud. Ce bâtiment s'étendait jusque sous le porche du logis et devait présenter un espace annexe à l'ouest, sous l'actuelle galerie. L'étude des élévations intérieures de la tour d'escalier du logis Renaissance a permis de repérer d'autres vestiges du bâtiment à contreforts, confirmant le fait qu'il a servi de base au logis, construit progressivement autour de ce noyau, jusqu'à l'effacer presque complètement. Son mur sud est en partie lisible à hauteur du rez-de-chaussée. Son mur oriental était large de 2 m, confirmant l'hypothèse d'un ouvrage d'importance, pouvant être une tour. Des substructions (mur et pavement de tommettes) ont également été dégagés lors de travaux de terrassement au rez-de-chaussée du logis, au sud du grand escalier. En outre, trois portions de pavement de dalles en terre cuite datés du Moyen Âge central ont pu être étudiés dans des sondages effectués dans la cour est, ainsi qu'un mur antérieur (cf. fig.2). Dans cette cour, on observe que les niveaux médiévaux apparaissent à partir de 1,50 m de profondeur : un remblaiement massif a donc été réalisé dans cet espace lors de la construction

du logis. De plus, dans l'angle sud-ouest de la cour, le suivi des tranchées de réseau a permis de trouver plusieurs maçonneries antérieures à une ancienne tour d'escalier du début du XVI^e siècle, dont l'arrachement était visible sur l'élévation du logis. Les vestiges les plus anciens remontent au Xe – XI^e siècle. Enfin, l'étude a pu repérer une base médiévale au grand bâtiment délimitant le doyenné dans sa partie sud-ouest. L'étude céramologique a permis d'identifier du mobilier datant du Xe au XV^e siècle pour les niveaux les plus anciens.

Le logis Renaissance

Les apports de l'étude documentent également le chantier de construction du logis de Geoffroy d'Estissac, dont la chronologie s'avère complexe. L'homogénéité des datations dendrochronologiques des charpentes (entre 1527 et 1531) masque une réalité plus confuse. Le corps de logis principal a été construit en premier, contre l'édifice antérieur. Le pavillon contenant l'escalier du logis a été construit dans un second temps, en intégrant des portions d'élévation de l'édifice antérieur. L'étude du mur sud du porche montre qu'initialement, un espace présentant une voûte à caissons était prévu contre la tour d'escalier. Les négatifs de ses murs est et ouest sont visibles de part et d'autre du parement en pierres de taille sur lesquelles se lisent les négatifs de la voûte. Cet espace était moins large que le porche actuel. Le porche a, quant à lui, été construit dans un



POITIERS, hôtel d'Estissac, fig.1 : Logis de Geoffroy d'Estissac, façade ouest (orthophotographie redressée : Archéotransfert)



POITIERS, hôtel d'Estissac.
fig.2 : Carreaux de pavement mis au jour dans la cour est (cliché : F. Boisserie)

troisième temps (à chaque fois, des arrêts de chantier sont perceptibles). Pour autant, l'interprétation du programme architectural du logis Renaissance pose encore des difficultés. La datation dendrochronologique du plancher du 1er étage de l'aile nord-ouest en retour a confirmé qu'elle a été construite juste après la construction du porche, voire en même temps, ce qui est en totale contradiction avec la circulation qu'induit le porche. Les bois utilisés ont été abattus en même temps que ceux de la charpente du porche (1529-1530), alors que la charpente du logis est datée des années 1527-1528. Cela suggère que l'essentiel des bois utilisés pour la construction a été abattu dans un laps de temps relativement court, constituant ainsi un stock. Si le corps de logis principal a pu être achevé en 1528, le chantier a pu se prolonger bien au-delà de 1530 et utiliser le stock constitué.

Boisserie Florence

POITIERS
Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf

Notice non parvenue

Paulien Elsa (EP)

POITIERS
8 rue Jean Alexandre

Notice non parvenue

Belliard Christophe (COL)

Diachronique

POITIERS
Prospection thématique subaquatique
sur les rivières de Poitiers

Dans le cadre d'une thèse de doctorat sur « Poitiers et ses itinéraires fluviaux et terrestres, des premières phases urbaines jusqu'à la fin du XVIIe siècle », une campagne de relevés photogrammétriques subaquatiques a été réalisée sur le pont du château de Poitiers, situé au nord de la ville, à la confluence du Clain et de la Boivre. La photogrammétrie consiste à la

réalisation de multiples prises de vue photographiques permettant de restituer en trois dimensions un vestige archéologique. Le pont du château est constitué de deux piles immergées à environ 3 m de profondeur, appartenant à l'ancien pont médiéval qui liait le château à la rive droite du Clain (chaque pile mesure environ 8 m sur 4 m ; fig.1). La présence de ce pont est notamment

visible sur le manuscrit « Les Très riches heures du Duc de Berry » datant du milieu du XVe siècle (Juillet, folio 7 ; fig.2). Cette opération fait suite à plusieurs campagnes de prospections thématiques et prospections sonar sur le Clain, ainsi que des relevés topographiques réalisés sur le site. Elle avait notamment pour objectif d'étudier l'architecture de l'ancien pont médiéval encore méconnue et de mettre valeur un élément du patrimoine poitevin longtemps oublié.

Gorin Camille



POITIERS, prospection thématique subaquatique sur les rivières de Poitiers fig. 1 :
 Vue du dessus des deux piles du pont du château de Poitiers
 et de l'arche brisée qui liait anciennement celles-ci après traitement
 photogrammétrique (traitement et rendu : J.-F. Mariotti).



POITIERS, prospection thématique subaquatique sur les rivières
 de Poitiers fig. 2 : Le château de Poitiers et le pont liant celui-ci à la rive droite
 du Clain sur une reproduction d'une des enluminures du manuscrit des
 « Très Riches heures du Duc de Berry » (milieu du XVe siècle), illustrant les
 travaux du mois de Juillet, publié dans Neuillé 2003 (source : AMP, 7842 POI F1)

POITIERS
**Inventaire et étude d'éléments
 lapidaires antiques conservés
 dans les caves de Poitiers**

Notice non parvenue

Guerraud Alexis (ETU)

POITIERS
Le Palais de Poitiers et ses abords

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs
 de recherche.

Prouteau Nicolas

Mésolithique, Néolithique,
 Âge du Bronze

PORT-DE-PILES
Bois du Sapin et Remise du Quart

Une opération de fouille archéologique s'est déroulée sur la commune de Port-de-Piles dans le cadre d'un aménagement d'une carrière de granulats. Le site se localise dans la plaine alluviale de la confluence entre la Vienne et la Creuse à quelques centaines de mètres en amont de sa confluence.

Sur près de trois hectares, le décapage a permis de mettre en évidence et de fouiller un niveau d'artefacts composé essentiellement d'éléments lithiques et de tessons céramiques. Ce niveau est associé à des faits archéologiques relevant de plusieurs occupations de la Préhistoire à la Protohistoire.

Des indices lithiques suggèrent une première petite occupation remontant au second Mésolithique. Il s'agit de quelques armatures triangulaires, de microburins sur lamelle et de lamelles brutes. Ces éléments semblent associés à un sol pédologique qui se développe probablement à l'Atlantique. Celui-ci n'est pas conservé intégralement sur l'ensemble de l'emprise de fouille. Il ne subsiste que sous forme de lambeaux. Des foyers à pierres chauffées installés dans des petites cuvettes pourraient également être liés à l'occupation du Mésolithique. Un de ces foyers donne une datation radiocarbone comprise entre 5616 et 5476 BCE.

Les deux principales occupations du site se rapportent au Néolithique moyen et la fin de l'Âge du Bronze. L'occupation du Néolithique moyen se matérialise par la présence de plusieurs dizaines de structures à pierres chauffées aménagées dans des fosses circulaires. Des alignements de foyers ont été mis en évidence. Les prélèvements charbonneux de trois foyers donnent des dates radiocarbones se rapportant au Néolithique moyen. Un premier foyer donne des intervalles de date compris entre 4904 à 4862 et 4856 et 4687 BCE. Les dates des deux autres foyers sont similaires, 3906 à 3879 et 3800 à

3642 BCE pour la première et 3941 à 3857 et 3815 à 3655 BCE pour la seconde. Des analyses biochimiques ont également été réalisées sur les galets de la sole de plusieurs foyers. Il a pu être mis en évidence que les foyers ont cuit des éléments d'origine animale ainsi que végétale.

Le niveau archéologique est constitué de plusieurs milliers d'artefacts céramiques et lithiques. Si la plupart des éléments lithiques peuvent se référer à l'occupation du Néolithique moyen avec une industrie laminaire en silex, les tessons sont, quant à eux, très fragmentés et très peu se rattachent à cette occupation.

En revanche, des éléments céramiques décorés ou mieux conservés se rapportent à une seconde occupation de l'âge du Bronze. Celle-ci est beaucoup plus limitée spatialement et se concentre dans un secteur centre-ouest de l'emprise. Une petite nécropole de l'étape moyenne du Bronze final est caractérisée par cinq incinérations en urne. D'autres éléments pourraient se rapporter à un contexte plus domestique dont la présence d'un bâtiment de plan partiel et de forme ovale ou en « amande » sur tranchées de fondation.

Lethrosne Harold



PORT-DE-PILES, Bois de sapin et remise du Quart, vue de la fouille en cours.

QUINÇAY

La Grande Roche de la Plématricie

Avec le soutien du SRA et de la CTRA, nous avons réalisé une première opération de sondage en 2020. Cette opération a permis de confirmer visuellement que les coupes laissées par Lévêque conservent bien la totalité des séquences archéologiques, du moustérien jusqu'aux niveaux les plus récents, décrits par Lévêque. Les coupes sont à la fois sagittales et frontales et semblent être dans un état similaire à celui dans lequel elles se trouvaient à l'arrêt des fouilles de Lévêque.

Quelques premiers prélèvements pour étude micromorphologiques et sédimentologiques ont été effectués en 2020. Une base de données digitale a été constituée à partir des carnets de fouilles Lévêque (plus de 7500 objets coordonnés de 1968 à 1990). On a pu positionner virtuellement les objets fouillés anciennement vis-à-vis des coupes visibles, permettant une première évaluation de la correspondance entre ce qui a été fouillé par Lévêque et ce que nous voyons sur les coupes conservées.

Soressi Marie

SAINT-MARTIN-L'ARS

L'Abbaye Notre-Dame de la Réau

L'abbaye Notre-Dame de la Réau est située dans le sud de la Vienne, dans la commune de Saint-Martin-L'ars. Actuellement, de l'ensemble de l'abbaye de la Réau, il subsiste l'église abbatiale au chevet plat, la remarquable salle capitulaire voûtée d'arêtes, les bâtiments conventuels, plus tardifs ainsi que le logis abbatial de l'abbé. Cette abbaye de chanoines réguliers est pour la première fois mentionnée dans une bulle papale d'Honorius III, datant de 1216 (D.F., t. XXIV, p. 267). Selon les termes de Dom Fonteneau, un cartulaire aurait existé dès 1183 (D.F., t. XLIV, p. 206). L'historiographie date l'église et la salle capitulaire de cette fin du XIIe siècle (EYGUN 1938, p.213).

Cette opération archéologique a été réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master II en archéologie médiévale à l'université de Poitiers, sous la direction de Nicolas Prouteau. Le sujet de ce mémoire porte la mise en défense du site de l'abbaye Notre-Dame de la Réau du XIVe siècle au XVIe siècle et aborde les reconstructions et modifications du site effectuées aux XVIIe et XVIIIe siècles, marquant l'abandon du système de mise en défense.

Il semble évident que l'établissement ait joué un rôle durant la guerre de Cent Ans par son implantation

entre la Basse Marche et le Poitou. Une lettre royale de Charles V le confirme dès 1372 (A.H.P., t. XIX, p. 310). Par la suite, aux XVe et XVIe siècles, des garnisons sont mises en place au sein de l'abbaye. Deux mentions en témoignent. Une représentation du XVIIe siècle affiche douves, enceintes et tours autour de l'établissement (BN, Cabinet des Estampes ; reproduction dans EYGUN, 1938, p.81). De nombreux éléments représentés sur cette gravure correspondent à des vestiges encore en place aujourd'hui.

La problématique majeure de cette opération est de contextualiser, de décrire, d'analyser et de répertorier le système de mise en défense de l'abbaye et les différents éléments qui le composent. Le système de défense présente une concordance (pour le moment) assez précise avec la représentation du XVIIe siècle. Les ouvertures de tirs sont attribuables, pour la plupart aux XVe et XVIe siècles. La majorité d'entre elles se trouvent sur l'enceinte. Certaines, par leur présence, posent la question de l'organisation de la vie religieuse et vie militaire dans un même espace.

Dupuis Alice

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Pied Griffé

La carrière de sarcophages du haut Moyen Âge de Pied Griffé

La campagne 2020 avait pour objectifs d'une part d'achever la fouille des remblais d'exploitation et le dégagement des sols et parois à l'intérieur de la carrière, d'autre part de compléter les premières observations réalisées en 2019 à l'extérieur, entre le coteau et la rivière.

La fouille a concerné cette année la première moitié de l'exploitation du niveau inférieur de la carrière, caractérisé par un espace contraint qui a conduit à l'aménagement de murs de soutènement afin de stocker les déblais et laisser libres des espaces de taille et de bardage.

Les trois murs dégagés sont construits avec des fragments de cuves et de couvercles brisés lors de l'extraction ou de la taille, très souvent débités (en attestent des encoches destinées à recevoir des coins) ou cassés grossièrement pour ne pas excéder 40 cm de côté et pouvoir être portés ou déplacés par un seul homme. Le mur F. 23 – le premier construit, dans un espace de 6 m² environ – se singularise par la régularité des blocs remployés, stockés juste à côté en attendant d'être mis en œuvre de manière sélective afin

d'assurer la stabilité du mur sur plus de 2 m de hauteur, mais aussi par le remploi d'un couvercle entier, quasi achevé, comme première assise.

L'ensemble des sols et des parois a été mis au jour, révélant de nouveaux négatifs de blocs, correspondant en grande majorité à des blocs dont l'extraction s'est correctement passée. Parmi les ratés d'extraction, on remarquera deux couvercles en cours de détachement : le premier, partiellement dégagé en 2019, présente une fissure nette à peu près en son milieu, ainsi que des ébréchures au niveau de l'encoignure correspondant au retrait des coins partiellement enfoncés ; le second ne présente pas de fissure mais les ébréchures de récupération des coins, l'abandon du détachement a donc dû être perçu (au son ou par des vibrations à la frappe des coins ?) par le carrier avant que la fracturation ne soit visible. Il a également été mis en évidence un négatif de petite taille (1,44 m de long) correspondant à un sarcophage d'enfant, ce qui constitue un unicum, les cuves et couvercles destinés à des sujets immatures étant habituellement réalisés dans des blocs pour adultes brisés au cours de leur fabrication ou à partir d'éléments lapidaires antiques (blocs de grand appareil, milliaires, stèles) ; on notera la



SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, Pied Griffé, vue générale de la carrière de Pied Griffé complètement vidée, fin de fouille 2020 (cliché : D. Morleghem)

position hors canevas d'extraction de ce négatif, dans un secteur remblayé presque immédiatement, même si cela n'explique pas les raisons et les modalités de cette production particulière.

À l'entrée de la carrière, le chemin creux formant l'accès, associé jusqu'à maintenant aux dernières phases d'extraction, a été davantage dégagé. Il entaille les dépôts naturels et ceux associés à l'exploitation de la partie haute de la carrière, et part obliquement vers le nord-est du site, suivant une orientation certainement héritée du cheminement en place dès le début de l'exploitation de la partie inférieure de la carrière et pourrait constituer un indice sur la localisation des activités extérieures et le point de chargement des blocs en vue de leur diffusion.

Quelque 450 ratés d'extraction ou de taille ont été mis au jour depuis 2016, dont l'inventaire et l'analyse achevés cette année permettent de restituer l'intégralité de la chaîne opératoire de la fabrication des cuves et des couvercles. Il a notamment été observé pour la première fois dans la région plusieurs étapes intermédiaires de la taille des couvercles et de l'évidement des cuves, qui témoignent d'une technicité

variable d'un artisan à l'autre, de la manipulation des blocs (retournés à plusieurs reprises) ou encore de l'adaptation à la nature de la pierre (dureté, présence de silex et/ou fossiles).

À l'extérieur de la carrière, un transect a été réalisé à l'aide de moyens mécaniques, au pied des paliers occidentaux, dans l'axe de la carrière principale depuis le coteau jusqu'à 5 m de la berge, et légèrement en amont au niveau de la berge. Aucun niveau en lien avec l'exploitation de la carrière n'a été observé, ce qui peut s'expliquer par un lessivage des sols autant que par la localisation des activités extérieures à un autre endroit, probablement de part et d'autre du chemin creux évoqué plus haut. Ces sondages ont toutefois permis de compléter le profil du socle rocheux et du terrain naturel avant l'ouverture de la carrière, mais aussi d'étalonner les profils des pénétromètres dynamiques Panda réalisés l'an passé, en vue de l'exploitation systématique de cette méthode d'évaluation du sous-sol lorsque de nouvelles fouilles seront engagées entre le coteau et à la rivière.

Morleghem Daniel

SANXAY Saugé

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit Saugé, sur la commune de Sanxay, concerne une surface de près d'un hectare. Le terrain est situé sur un versant exposé au nord, sur la rive concave d'une boucle de la Vonne qui enserme la ville de Sanxay. La couverture sédimentaire superficielle est constituée de colluvions meubles, instables, sur un substrat argileux.

L'exploration archéologique réalisée sur le projet d'aménagement de la station d'épuration de Saugé n'a

pas conduit à la découverte de vestige archéologique. Les rares éléments contenus dans les colluvions qui nappent aujourd'hui ce versant instable indiquent qu'elles se sont en grande partie déposées à l'époque moderne.

Connet Nelly
et Leconte Sonia

SANXAY Bâtiment d'accueil sur le site gallo-romain

Le projet d'aménagement d'un nouveau bâtiment d'accueil sur le site gallo-romain de Sanxay est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Il concerne la rive droite de la Vonne sur laquelle réside le théâtre antique. L'emprise se développe sur le versant septentrional et abrupt de la vallée. Elle comprend trois zones contiguës réparties, du sud au nord, comme suit : le parking situé en haut de versant, les abords de l'actuel bâtiment d'accueil et l'accès au théâtre

situé en contrebas. Lors de notre intervention, la crue de la Vonne a rendu partiellement inaccessible cette dernière zone.

Les fonds de sondage reposent majoritairement sur les altérites argileuses de teinte orangée, plus ou moins chargées en silex et en cailloux calcaires. Celles-ci recouvrent les calcaires jurassiques qui n'ont pas été atteints au cours du diagnostic. Les trois secteurs investigués ne témoignent d'aucun artefact

lié à l'occupation antique du site. L'opération confirme en cela les données collectées par les différentes opérations archéologiques qui tendent à montrer que l'agglomération antique se développe principalement en rive gauche de la rivière.

Le cours d'eau ainsi qu'une voie antique, d'orientation est/ouest, le longeant au sud, constituent deux éléments structurants qui pourraient matérialiser une limite de l'occupation plus au sud. Le prolongement oriental de cette voie reste à préciser.

La rive droite correspond au versant le moins bien exposé de la vallée, mais également au plus abrupt. Le relief a, semble-t-il, déterminé l'implantation du théâtre antique, adossé à l'escarpement rocheux.

Aux abords occidentaux du monument, la mise en évidence de puissants remblais triés, constitués exclusivement de moellons et blocs calcaires, interroge sur la topographie du site lors de sa construction.

Leconte Sonia

SCORBÉ-CLAIRVAUX

Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIe s)

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Prouteau Nicolas

SMARVES

Rue des Quatre Assiettes et rue de la Clorine

Le terrain de recherche est situé sur le rebord d'un plateau à l'est de la ville de Smarves. La couverture sédimentaire superficielle est constituée de limons fins englobant des nodules caillouteux remobilisés. Cette couche, épaisse de 30 à 50 cm repose, par place, sur des lambeaux de terrasses tertiaire qui surmontent les argiles à silex.

L'exploration archéologique réalisée sur le projet d'aménagement n'a pas conduit à la découverte de vestige archéologique. Les rares éléments contenus dans la séquence superficielle se composent de fragments de tuiles et d'ardoises d'apport récent.

Connet Nelly

*Epoque médiévale,
période récente*

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

Place de la Mairie

Le projet de drainage et d'aménagements des abords de l'église Saint-Jean-Baptiste de la Villedieu-du-Clain entraîna la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Malgré son hétérogénéité, l'édifice conserve des éléments romans comme une façade occidentale décorée. Les indices d'occupation sont faibles puisqu'une seule entité est enregistrée dans la base Patriarche du service régional de l'Archéologie.

L'opération s'est déroulée du 12 octobre au 16 octobre 2020 avec deux agents de l'Inrap.

Quatre tranchées de diagnostic, situées sur l'emplacement des futurs travaux, ont été réalisées et s'avèrent positives. Parmi les vestiges bâtis, un négatif de construction ou fondation, ainsi qu'une maçonnerie suivie dans deux tranchées ont pu être étudiés.



LA VILLEDIEU-DU-CLAIN, Place de la Mairie, vue de l'église Saint-Jean-Baptiste de la Villedieu-du-Clain (cliché : D. Martins)



LA VILLEDIEU-DU-CLAIN, Place de la Mairie, les sépultures découvertes dans la tranchée 4, au niveau de l'angle nord-ouest de la façade occidentale (cliché : D. Martins)

Huit sépultures furent également dégagées dans deux des quatre tranchées.

Un important mobilier fut récolté dans les tranchées au sud de l'église. Il se compose essentiellement de céramiques de la période contemporaine et de métal.

La première remarque concernant ce diagnostic est la faible hauteur d'apparition du calcaire, qui fut observé dans les quatre sondages à chaque fois. Il apparaît entre une quarantaine de centimètres (façade occidentale) jusqu'à 80 cm de profondeur (côté sud de l'église). Les deux sondages réalisés au pied des maçonneries ont permis d'observer que les maçonneries occidentales et méridionales reposaient directement sur le sol naturel, sans l'entamer. Le fait que les fondations ne percent pas le sol naturel est assez surprenant, les bâtisseurs ayant estimés que cette assise serait suffisante pour y établir cette église. La seconde remarque concerne les abords de l'église qui ont peu été impactés par les restructurations et modifications environnantes. Celles-ci sont surtout visibles sur le côté sud, où s'accumulent des remblais hétérogènes contenant notamment de nombreux éléments de couverture et dont l'épaisseur varie entre quarante et cinquante centimètres. Le mobilier présent

a été examiné par Brigitte Véquaud (Inrap), qui le place au XIXe siècle, avec trois marques de faïences datant du dernier quart du XIXe siècle, voire du début XXe siècle.

Les deux maçonneries découvertes dans les tranchées 1 et 2 appartiennent à la même construction de par la nature de leur mise en œuvre et leur alignement d'une tranchée à l'autre.

Le cadastre napoléonien ne figure aucun bâtiment à cet emplacement au XIXe siècle. Seul un décrochement au niveau de l'angle sud-ouest de l'église porte à interrogation. Par ailleurs, aucune rue longeant l'édifice au sud n'est existante.

Une vue aérienne de l'église d'après une carte postale de 1956 permet d'affirmer que ces maçonneries appartenaient à des habitations situées à proximité de la face nord, sans pour autant y être accolée. Construit probablement entre le XIXe et la première moitié du XXe siècle, elles furent probablement détruites dans la seconde moitié du XXe siècle, afin de créer l'actuelle rue des Bosquets. Leur installation s'accompagne probablement d'un remblaiement au sud de l'église, ce que semble confirmer le mobilier découvert dans les tranchées 1 et 2.

La fondation ou récupération de mur située dans la tranchée 3 n'a pu être interprétée, du fait d'une ouverture trop étroite. Le fait qu'elle entame le calcaire n'apporte pas plus d'éléments quant à son ancienneté. D'autre part, ni le cadastre napoléonien, ni les différentes vues de la façade (dont les cartes postales) ne permettent d'apporter une quelconque réponse.

Seules les sondages 2 et 4 ont livré des inhumations. La plus grande concentration des corps se trouvent au niveau de la façade occidentale. Le côté sud ne semble pas ou peu avoir accueilli de sépultures.

D'après les premières observations, les corps reposent en décubitus, la tête à l'ouest. Les tombes les plus anciennes semblent de plan oblong, avec des parois droites et les recouvrements sont inexistantes ou rares. Elles sont creusées dans le calcaire naturel et semblent comporter une couverture en dalles calcaires, parfois partiellement présentes dans certains cas. Avec la multiplication des inhumations, l'architecture et le contour des tombes tendent à s'estomper, avec des recouvrements et des superpositions de plus en plus fréquents. La volonté de se faire enterrer « ad sanctos » semble être l'une des raisons pour lesquelles on trouve un si grand nombre de corps au plus près des maçonneries.

Les ossements découverts dans la tranchée 2 prêtent à interrogation. Dans ce cas, il s'agit bien de membres en connexion, mais les autres ossements n'ont pu être ni retrouvés, ni même observés. D'autre

part, la fosse d'inhumation est disproportionnée par rapport à l'individu. Il est difficile d'expliquer les raisons de la présence d'une partie d'un corps humains dans une fosse. La première hypothèse serait le creusement d'une fosse venant perturber la sépulture. La seconde serait l'exhumation et le transfert des corps vers un autre cimetière, ce qui peut s'avérer plus que probable, avec la construction d'habitations entre le XIXe et la première moitié du XXe siècle.

La datation de ces sépultures est délicate sans matériel ou analyse en laboratoire. Les premières observations de terrain montrent qu'elles sont au moins contemporaines de l'église, car aucune maçonnerie ne vient les recouper. La forme oblongue de certaines, ainsi qu'une architecture composée de dalles de couverture en calcaire laisse supposer une datation médiévale, car il n'est pas rare de trouver de nombreux cas de ce type d'aménagements dans les tombes médiévales.

La présence d'une épingle en argent de linceul dans le remplissage de la sépulture F4.7 laisse à penser que le processus d'inhumation se poursuit également à l'époque moderne, tout au moins. En effet, leur utilisation s'étend principalement de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne dans les cimetières de la région.

Martins David

Époque moderne

VOUNEUIL-SOUS-BIARD Pouzioux-La-Jarrie, Giratoire RD12

Le projet d'aménagement de la voirie (giratoire et bassin) nécessité par la construction du 35^{ème} collège de la Vienne et objet du diagnostic d'archéologie préventive est situé à l'entrée sud-est de Pouzioux-la-Jarrie (commune de Vouneuil-sous-Biard). L'emprise, d'une surface totale de 3 600 m², est une bande étroite de 20 m de largeur le long de la RD12.

Sur ce plateau calcaire au modelé assez doux, les traces d'occupations anciennes sont nombreuses. Ainsi, au plus près du présent diagnostic, une quarantaine de mètres à l'est, les vestiges d'une occupation du Bronze ancien ont été mis au jour en 2018 et fouillés à l'automne 2019 alors qu'une centaine de mètres au sud-ouest, c'est une villa du I^{er} siècle qui a fait l'objet de recherches à la fin des années 1970

(Aucher, Aucher, 1976). Malgré un environnement archéologique qui paraissait prometteur, la seule structure mise au jour est un fossé semblant avoir fonctionné jusqu'à l'époque Moderne et contenant en surface quelques éléments mobiliers antiques.

Dans la partie nord de l'emprise, des vestiges lithiques taillés, en position secondaire dans des colluvions, représentent le reliquat d'occupations du Paléolithique moyen.

Connet Nelly

- Aucher, Aucher 1976
- Aucher M.-R. et Aucher M. : Les Cassons à Vouneuil-sous-Biard, rapport de fouille, 1976.

Époque contemporaine

VOUNEUIL-SOUS-BIARD Rue du Moulin

Le suivi de travaux de réseaux d'eau potable engagés par la communauté d'agglomération du Grand Poitiers s'est déroulé du 16 au 23 juin 2020. Les travaux consistaient en la troisième phase du

remplacement de l'ancien réseau d'eau potable des années 1950 dans la rue du Moulin à Vouneuil-sous-Biard. Celle-ci traverse la commune suivant un axe est-ouest, des rives de la Boivre à l'actuelle rue des



VOUNEUIL-SOUS-BIARD, rue du Moulin, fig.1 : Cadastre napoléonien de 1831 avec le secteur de la rue du Moulin (AD86 – section D1/DAO : E. Guilloteau).

Châtelets. Un pont édifié dans la seconde moitié du XIXe siècle permet d'enjamber la Boivre et de rejoindre la commune de Biard par une route contrainte par le relief escarpé de la rive gauche.

Le suivi archéologique avait pour objectif scientifique de reconnaître et d'étudier les vestiges mis au jour afin de mieux comprendre l'occupation ancienne de ce secteur de Vouneuil-sous-Biard et plus particulièrement les espaces funéraires en lien avec l'ancien prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul et les vestiges pouvant se rattacher aux occupations antiques et médiévales. En effet, le secteur du haut de la rue du Moulin avait livré les vestiges de deux sépultures datées par radiocarbone entre la fin du VIIe et le Xe siècle et un ensemble d'indices matériels d'occupation entrant dans une très large fourchette chronologique allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine (Martineau 2019). Déjà en 2011 trois autres sépultures avaient été mises au jour dans l'impasse du Prieuré, avec dans le même secteur les vestiges d'un établissement antique plusieurs fois remanié et dont l'occupation s'étalait du Ier au IVe siècle (Belliard 2019).

Afin d'appréhender le réseau viaire de ce secteur, l'iconographie la plus ancienne connue à ce jour reste le cadastre napoléonien de 1831 (fig.1). Celui-ci montre une zone du moulin faiblement bâtie malgré la proximité immédiate de l'ancien prieuré. Seule la partie haute de la section concernée comporte quelques édifices, avec dans la partie basse le moulin. Entre les deux, les parcelles sont vierges de construction.

Le secteur concerné n'a malheureusement pas fourni d'information supplémentaire sur l'occupation ancienne. Les seules traces d'occupation mises au jour concernent la période contemporaine avec une voie empierrée conduisant au moulin et les vestiges



VOUNEUIL-SOUS-BIARD, rue du Moulin, fig.2 : Fondation d'un ancien mur aux abords du pont du moulin (cliché : E. Guilloteau)

d'un mur appartenant à l'aménagement du pont édifié dans la seconde moitié du XIXe siècle. Un niveau de sol fait d'un cailloutis lié par un mortier de chaux a également été dégagé. Ce dernier n'a pu être daté faute de mobilier associé, ni être mis en relation avec le bâti situé au 34 de la rue du Moulin. Les niveaux anthropiques recouvrent un substrat correspondant à la géologie connue sur la commune de Vouneuil, avec le calcaire du Bajocien recouvert par une argile sableuse rouge.

Même si l'on semble s'éloigner ici de l'ensemble funéraire mis au jour lors des opérations archéologiques précédentes, le voisinage du prieuré et les mentions d'un moulin dépendant de celui-ci sur la rive droite de la Boivre dans les procès-verbaux du XVIIe siècle pourraient induire qu'un premier moulin ait existé à cet endroit antérieurement à celui du XVIIIe siècle.

L'étroitesse de la fenêtre d'observation (tranchée de 40 cm de large) et les nombreuses perturbations ne permettent pas de déterminer le réel potentiel archéologique de cette zone. Pour cette raison les résultats ne doivent pas masquer la possibilité d'une occupation plus ancienne de ce secteur. Ainsi la présence d'une pierre taillée en bossage rustique, en remploi dans le parement occidental des fondations d'un mur aux abords du pont (fig.2), pourrait être un indice d'une ancienne occupation médiévale à proximité, de même que les quelques tessons trouvés en situation secondaire et datant de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, voire du haut Moyen Âge pour l'un d'eux.

Guilloteau Eric

- Belliard 2019
- Belliard C. : Vouneuil-sous-Biard, Impasse du prieuré, Occupations antique et médiévale, rapport de surveillance archéologique, Grand Poitiers, 2019.
- Martineau 2019
- Martineau A.-S. dir. : Vouneuil-sous-Biard (86), rue du Moulin. Suivi archéologique des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable dans la rue du Moulin, entre la rue Camille Hablizig et la rue du Prieuré, rapport final d'opération, Eveha, 2019, 97 p.

**NOUVELLE-AQUITAINE
VIENNE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P.
207074	CENON-SUR-VIENNE, NAINTRE, VOUNEUIL-SUR-VIENNE, SAINT-CYR	Réseau de distribution d'eau	PERROT Xavier	EP	FP	-	390
207349	Prospection recherche diachronique dans le nord du département de la Vienne	Pays Loudunais - prospections pédestres et recherches documentaires	AGUILLON Vincent	COL	PRD	-	391
207240	Prospection recherche diachronique sur le territoire de la communauté de communes Vienne et Gartempe	Territoire de la Communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG)	LASCOUX Nicolas	BEN	PRD	47	391

CENON-SUR-VIENNE, NAINTRÉ, VOUNEUIL-SUR-VIENNE, SAINT-CYR Réseau de distribution d'eau

Un projet d'implantation d'une canalisation d'eau potable entre les communes de Saint-Cyr et Cenon-sur-Vienne, dans le département de la Vienne, a fait l'objet d'un suivi archéologique de travaux. Ces communes se situent entre Poitiers et Châtellerauld. Le linéaire total de la tranchée d'implantation, représentant environ 4,5 km, traverse également les communes de Naintré et Vouneuil-sur-Vienne. Le tracé de cette canalisation est bordé par plusieurs sites archéologiques recensés sur la carte nationale Patriarche. Il emprunte, de plus, en partie l'itinéraire supposé de la voie romaine reliant Poitiers (Lemuno/Limonum) à Tours (Casaroduno/Caesarodunum) indiqué sur la table de Peutinger. Cette voie passe par l'agglomération secondaire antique du Vieux-Poitiers (Briva), située à environ un kilomètre au nord des travaux.

L'opération s'est déroulée suivant le calendrier des travaux, du lundi 20 mai au lundi 8 juillet 2019, soit 33 jours ouvrés. L'équipe était composée de deux personnes dont un archéologue et un géomorphologue. La tranchée mesurait en moyenne 0,60 m de large pour 1,30 m de profondeur. Les conditions d'observations n'étaient donc pas optimales.

Tous les vestiges repérés ont été enregistrés et, en l'absence de structures archéologiques, un log pédo-sédimentaire a été relevé tous les 60 m environ, soit deux à trois logs par jours selon l'avancée des travaux. Au total, 73 logs ont été relevés et dix structures archéologiques ont été repérées.

Le secteur d'étude concerne un plateau calcaire en position d'interfluve entre, à l'est, la vallée de la Vienne et à l'ouest celle du Clain, un affluent de la première en rive gauche. Le tracé de la tranchée pour la pose de la canalisation d'eau potable se situe sur le versant ouest du plateau, qui domine la rive droite du Clain, et traverse huit unités géomorphologiques distinctes (tête de vallon, replat, talweg, butte).

Les puissances sédimentaires sont très inégales. Les points hauts, constituant des zones d'ablations, présentent une faible capacité d'enregistrement. Les puissances stratigraphiques les plus développées concernent alors les talwegs ou accumulation de fond de vallons ainsi que les secteurs de bas de pentes. De plus, la tranchée longe la voirie actuelle, qui composait assez souvent la partie supérieure de la stratigraphie étudiée, parfois jusqu'à 0,50 m d'épaisseur.

Les archives sédimentaires traversées par le creusement de la tranchée ont concerné principalement

le dernier cycle glaciaire et dans une moindre mesure la fin de l'avant-dernier. Elles sont constituées d'alluvions hétérométriques en position primaire ou remaniées par les processus de pentes s'effectuant en contexte périglaciaire. Ces dépôts alluviaux ont enregistré plusieurs phases de pédogénèse pour lesquelles des paléosols ont été mis en évidence.

Le suivi du creusement de la tranchée a également permis de mettre en évidence quelques vestiges archéologiques se concentrant principalement en deux zones.

À peu près au centre du linéaire des travaux, les observations sur la voie reliant Poitiers à Tours ont permis d'affiner ponctuellement la localisation de son tracé et de connaître son mode de construction, chose qui n'avait jamais été faite auparavant. Se développant plus à l'ouest que la tradition ne le laissait penser, elle est composée d'une levée de terre, orientée nord-est / sud-ouest, formant un large dôme aplati d'environ 13 m de large et d'une épaisseur relativement réduite, atteignant au maximum 0,25 m. Elle est constituée de deux couches caillouteuses mêlées à un sédiment argileux, superposées mais avec un décalage. Elles correspondent soit à deux états successifs, soit à une couche préparatoire recouverte par sa bande de roulement. La partie sommitale de cette dernière est marquée par un alignement de pierres calcaires blanches non taillées et non calibrées, mais dont la surface est plane.

Quatre fossés ont été mis au jour dans la partie nord-est du tracé de la tranchée. Deux d'entre eux se trouvent à proximité d'un enclos fossoyé quadrangulaire couvrant un peu plus d'un hectare et reconnu par prospection aérienne dans les années 1990. Leur proximité et leur relatif alignement avec deux des côtés de cet enclos invitent à les associer à cette occupation. Le mobilier découvert dans l'un de ces fossés permet de le dater de la fin du second âge du Fer, ce qui permet de fournir une attribution chronologique à cet établissement rural qui était jusque-là indéterminée.

Un troisième fossé pourrait dater du Néolithique. Des investigations complémentaires seront néanmoins nécessaires pour confirmer la morphologie et la datation de cette éventuelle nouvelle occupation détectée.

Perrot Xavier

Prospection recherche diachronique Nord du département de la Vienne

En 2020, le nord de la Vienne (pays loudunais) a connu une importante campagne de prospection pédestre visant à découvrir en particulier de nouveaux sites néolithiques, en lien avec le Projet Collectif de Recherche de Vincent Ard « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente », projet de recherche pour lequel je suis coordinateur de l'axe « inventaire - mise en valeur ».

Près de cinquante sorties de terrain ont permis la découverte de nombreux sites entre Angliers, Monts-sur-Guesnes, Nueil-sous-Faye, Saint-Jean-de-Sauves, Saires et Verrue, secteur du sud Loudunais où peu de prospections avaient été menées jusqu'alors.

En tout, ce sont plus de 20 sites inédits qui ont été mis au jour. Par la densité des silex néolithiques découverts (quelques sites ayant livré des séries importantes de mobiliers), ils évoquent pour certains un potentiel d'occupation. Ils sont désormais à rattacher à la carte archéologique en lien avec le SRA – Drac Nouvelle aquitaine site de Poitiers. Leur repérage permettra désormais d'intensifier les prospections aériennes dans ces diverses zones et pourquoi pas, y révéler la présence d'enceintes fossoyées jusqu'alors inconnues

Parmi les milliers d'artefacts découverts, citons quelques éléments majeurs comme une vingtaine

de haches polies, une dizaine d'armatures perçantes et autant de tranchantes, 6 fragments d'anneau en schiste et quantités de perçoirs, grattoirs, racloirs et fragments de grande lame.

Les 6 nouveaux fragments d'anneaux en schiste viennent s'ajouter à une liste déjà conséquente actualisée dans les derniers mois et inventoriée dans le cadre du PCR. La série complète de 21 fragments inédits (dont 12 dans le cadre des prospections engagées depuis 2016) devrait être mise prochainement à la disposition d'un spécialiste de la question, à savoir Nicolas Fromont (Inrap, Nantes).

Il est à noter que dans ces sites du sud Loudunais, il ressort une majorité de silex de type Grand Pressigny (Turonien supérieur) et Vallée du Cher (Turonien inférieur) alors que les silex découverts dans les parties nord et nord-ouest du département, sont en majorité issus de gisements Jurassique de la vallée du Thouet (Aalénien et Bajocien).

Des études lithiques devraient être conduites dans les années qui viennent autour du thème de la dolérite en nord Poitou et des divers matériaux utilisés dans les séries lithiques découvertes et inventoriées dans le cadre du PCR de Vincent Ard.

Aguillon Vincent

Prospection recherche diachronique sur la communauté de communes Vienne et Gartempe

L'année ayant été rythmée par les confinements et les difficultés de visibilité au niveau du territoire, peu de résultats sont à relever. 5 fiches de site ont été produites : 1 pour un ferrier (Antiquité ? Moyen Âge ?) et 4 pour des artefacts préhistoriques.

Ces résultats « préhisto-centrés » peuvent s'expliquer par plusieurs raisons :

La première est la compétence du prospecteur, passionné de préhistoire, dont les connaissances permettent d'identifier plus facilement les artefacts préhistoriques. Peut-être que des artefacts appartenant à d'autres périodes ont été rencontrés mais pas identifiés comme étant anciens (cas des fragments de tuile ou de poterie...). Il en est de même pour la reconnaissance du bâti, qui pourrait contenir des éléments anciens.

La seconde est liée à l'utilisation de Géoportail avec les clichés datant d'octobre 2017, peu propices à l'identification de structures en surface (hormis pour les ferriers). Avec des photographies de mai/juin, il est fort probable que des anomalies soient identifiables et orientent les prospections en surface. D'habitude,

plusieurs fiches de sites sont réalisées à la suite de reconnaissance aérienne (voie, enclos...)

D'une manière globale, une densité préhistorique importante semble se dessiner au nord de Montmorillon sur les rives droite et gauche de la Gartempe, souvent en lien avec l'accès à des gîtes de matière première (silex du jurassique de bonne qualité) sur les plateaux ou dans certaines pentes (altitude entre 100 et 90 m). D'autres zones repérées n'ont pas donné de résultats significatifs, même en étant proches de sites déjà connus (dolmen de la Bastière à Sillars par exemple). Ceci-dit, il ne faut pas généraliser ces résultats en termes d'occupation, les découvertes au sol étant soumises à la qualité de ce dernier lors de la prospection et au contexte géologique. Les terrasses récentes ne semblent pas livrer des artefacts mais ces derniers pourraient être présents, à une profondeur plus importante (cas de la découverte de pointes gravettiennes sur Gouëx dans des terrasses récentes suite à la construction de canaux).

Lascoux Nicolas